

UE : M.9.9 – Projet 3 - Introduction au PFE et droit de l'urbanisme

THÈMES	ENSEIGNEMENTS	CODES	ENSEIGNANTS
Environnement, territoire, paysage Arts et espaces Ville, habitat, société	Projet 3 : Architectures, cinémas et territoires urbains	P901	C. ASLAN , J. BOULMIER → <i>mercredi de 9h à 18h30</i> salle 309
Arts et espace	Projet : Scénographie et architecture : De l'oeuvre au lieu	P902	M. MAZLOUMAN , J. GAUTEL, M. DESSARDO, G. GRIBE → <i>jeudi de 9h à 18h30</i> salle 205
Environnement, territoire, paysage, Ville, habitat, société, Patrimoine et mutation	Projet urbain participatif et conception architecturale	P904	B. WEBER , V. MOIMAS , J. ZETLAOUI -LÉGER → <i>jeudi de 14h à 20h30</i> salle 204
Environnement, territoire, paysage, Ville, habitat, société, Patrimoine et mutation	ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN. Bénarès (Inde) : Derrière la ville monumentale, la ville des petits riens...	P905	C. SECCI , C. LEBARBEY H. THOMAS → <i>vendredi de 10h à 19h30</i> salle 206
Ville, habitat, société Environnement, territoire, paysage Patrimoine et mutation	Détours II - vers les (éco)systèmes urbains. Ulaanbaatar	P906	O. BOUCHERON, C. BLANCOT → <i>vendredi de 10h à 18h30</i> salle 108
Environnement, territoire, paysage Ville, habitat, société,	Formes tissus péri urbains et projets résidentiels en région parisienne	P907	G. GRIBE, A-G. COHEN, P. CHAVANES → <i>vendredi de 9h à 18h30</i> salle 212
Environnement, territoire, paysage Ville, habitat, société	Architecture & partage - Maisons et paysages : processus et concepts. Ici, ailleurs et autrement.	P909	M. HAMMAMI, F. MEADOWS → <i>vendredi de 14h à 19h</i> salle 107
Environnement, territoire, paysage patrimoine et mutation Théorie, critique	Paysage/S - Architecture, processus territoire soutenable : Mutation des sites industriels et revitalisation urbaine	P910	A. LAPASSAT, J. BRUTER → <i>mercredi de 9h à 18h30</i> salle 308
Patrimoine et mutation Edification et culture technique théorie, critique	le fait urbain et les pratiques européennes du projet	P913	R. KENLEY, C. GIRARD, Y. SHIN → <i>vendredi de 9h à 18h30</i> salle 310
Environnement, territoire, paysage Ville, habitat, société Patrimoine et mutation	conception et étude de l'édification d'un ensemble urbain de logements positifs en énervie (BEPOS)	P914	A. LIEBARD, L. PENISSON , J-M. COGET → <i>jeudi de 9h à 18h30</i> salle 107
Ville, habitat, société, Edification et culture technique, Théorie critique	Projet urbain et villes européennes	P916	F. GUENA, E. LOCICERO → <i>jeudi de 14h à 19h</i> Jaurès salle 2
Environnement, territoire, paysage Ville, habitat, société, Edification et culture technique	Architecture, Réhabilitation , Transformation.	P919	F. GAUBIN, V. POIRIER → <i>vendredi de 9h à 18h30</i> salle 210
Environnement, territoire, paysage, Patrimoine et mutation	Milieux habités : l'architecture aux rythmes de l'urbain et de la nature	P922	D. REBOIS, T. BARBIER → <i>mercredi de 9h à 18h30</i> salle 214
Environnement, territoires et paysages Patrimoine et mutation	Construire l'urbanité dans zone exposée à risques naturels	P923	E. DANIEL-LACOMBE , Y. GOURVIL → <i>mercredi de 9h à 18h30</i> salle 212
Environnement, territoire, paysage Ville, habitat, société,	Construire dans le construit - Relocalisation de l'ENSAPLV sur le site des cathédrales du rail à la Plaine Saint-Denis	P921	L. JACQUIN, P. LAUZANNE → <i>mercredi de 14h à 20h</i> salle 207

UE : M.9.9 – Droit de l'urbanisme

ENSEIGNEMENT	CODE	ENSEIGNANTS
Droit de l'urbanisme	DU901	R. Carvais → <i>lundi de 18h30 à 20h30 amphi 302</i>

UE : M.9.10 – Séminaire 3 – Suivi de Mémoire → *mardi de 16h30 à 19h30*

THÈMES	ENSEIGNEMENTS	CODES	ENSEIGNANTS
Arts et espaces	Démarches plastiques et territoires urbains 3	S0901A	O. JEUDY, C. ASLAN, L. FALZON → <i>salle 314</i>
	Scénographie et architecture : la scénographie un art du lieu 3	S0901B	M. MAZLOUMAN, J. GAUTEL, Y. KNEUSE → <i>amphi 4</i>
	Art, Cinéma, Architecture 3	S908	V. JOUVE, S. NAVA, H. REIP, M. NEGRO → <i>studio audiovisuel</i>
Ville, habitat et société	Séminaire 3 APUS : architecture, projet urbain et sociétés 3	S904	E. AMOUGOU, S. WACHTER, M. SAIDI SHAROUZ → <i>salle 312</i>
	La fabrique spatiale et culturelle des territoires durables	S914	C. PEDELAHORE J. JAUPITRE, V. LAGUIA → <i>Jaurès salle 1</i>
	Architecture, formations urbaines, habitat 2	S903	M. BEDARIDA → <i>salle 112A</i>
Environnement territoires et paysage	Architecture/S et Paysage/S : L'actualité du paysage en débat	S906	C. ZAHARIA, C. SZANTO → <i>salle 106</i>
	Architecture environnement et développement durable 3	S910	A. D'ORAZIO, I. IOSA, A. TUFANO, E. MACAIRE → <i>salle 112B</i>
Édification et culture technique	Pratiques constructives du projet architectural, regard critique et prospectif	S912	S. BALEZ, D. HAMANI, N. BELKADI → <i>salle 110</i>
Patrimoine et mutations	Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti 3	S915	K. BOWIE, V. NEGRE, M. GAIMARD → <i>salle 108</i>
	Milieus habités (philosophie, architecture, urbain, environnement) 3: ville / nature / monde et métamorphoses	S913	A. TUFANO, A. FREMY, O. FATIGATO → <i>salle 114</i>
Théories et critique	Critique et histoire de l'architecture et de la ville 3	S909	P. CHABARD, S. DESCAT → <i>salle 104</i>
	Activités et instrumentation de la conception 3	S911	F. GUENA, A. TÜSCHER → <i>Jaurès salle 2</i>

UE : M.9.10 – Optionnel de séminaire 3 (au choix)

THÈMES	ENSEIGNEMENTS	CODES	ENSEIGNANTS
Environnement territoires et paysage	Architecture, Urbanisme, Paysage et Lumière/son.	S0901	D. Couillard → <i>mardi de 18h30 à 20h30 salle 102</i>
Environnement territoires et paysage Ville, habitat et société	Prospective de la ville et projet urbain	S0904	S. Wachter → <i>mardi de 8h30 à 10h30 salle 106</i>
Ville, habitat et société Patrimoine et mutations	Conception architecturale et démarche ergonomique	S0906	M. Fenker (<i>intensif du 13 au 17.02.2017</i>) → <i>3 jours de cours entre Nov. et Déc.2016</i>
Environnement territoires et paysage Ville, habitat et société Théories et critique	Histoire et théorie de la programmation	S0913	J-M. Coget → <i>mardi de 8h30 à 10h30 salle 114</i>
Environnement territoires et paysage Ville, habitat et société Edification et culture technique	Méthodologie et pratique de la programmation des équipements	S0914	J-M. Coget → <i>mardi de 10h30 à 12h30 salle 114</i>
Arts et espaces Edification et culture technique Théories et critique	Iconographie et structures spatiales pour le mémoire	S0917	R. Kenley → <i>mardi de 8h30 à 10h30 salle 108</i>
Edification et culture technique, Théories et critique	Continuum numérique: conception, modélisation et fabrication.	S0921	F. Guena → <i>mardi de 8h30 à 10h30 salle 103</i>
Ville, habitat et société, Patrimoine et mutations	Espaces et systèmes hybrides	S0923	O. Boucheron, S. Wang → <i>vendredi de 18h30 à 20h30 salle 108</i>
Arts et espaces	Via cinéma 2	S0929	V. Jouve, H. Reip, M. Negro → <i>mardi de 8h30 à 10h30 salle 312</i>
Inter -themes	Optionnel parcours recherche	S0933	E. Amougou, Y. Nussaume, K. Bonnaud, K. Bowie, P. Chabard, R. De Marco, F. Guena, I. Iosa, A. Tufano, S. Wachter, B. Weber, J. Zetlaoui-Leger → <i>lundi de 13h à 15h salle 206</i>
Arts et espaces Ville, habitat et société Patrimoine et mutations	Patrimoine industriel : Art / Architecture 2	S0934	F. Pinatel, G. Rouvillois → <i>mardi de 10h30 à 12h30 salle 112B</i>

UE : M.9.10 – Enseignements intensifs pluridisciplinaires*

* Les enseignements ci-dessus peuvent être choisis dès le semestre 7 mais ne seront validés que dans le cadre de l'UEM910 du semestre 9.

ENSEIGNEMENTS	CODES	ENSEIGNANTS
Transmettre l'architecture	IP901	M. Bourdier, C.vallecillo → mercredi de 13h30 à 16h30 salle 311
Expérimentations artistiques au Port Nord de Chalon-sur-Saône - Patrimoine technique portuaire et transformation urbaine	IP902	O. Jeudy, J. Boulmier → intensif
La scénographie : atelier – projets	IP904	B. Pigot, M. Mazlouman → lundi de 9h à 12h30 amphi 302
Dévions	IP906	M. Dessardo, Y. Rouby → lundi de 9h à 12h30 atelier volume
Patrimoine industriel : Art/Architecture	IP908	F. Pinatel, N. Moulin → intensif
Préparation linguistique anglais : Paris capitale du spectacle	IP909	B. Patterson → lundi de 9h30 à 12h30 salle 108
Préparation linguistique : espagnol	IP910	V. Taboada → lundi de 9h30 à 12h30 salle 204
La voix de la synthèse des arts en architecture	IP916	P. Vérité → lundi de 9h30 à 12h30 salle 314
Lutte contre l'habitat indigne- Outils et pratiques	IP917	J-B. Eyraud → lundi de 9h30 à 12h30 salle 107
Histoire critique de l'architecture et de l'urbanisme modernes et contemporains au Japon	IP918	M. Bourdier → lundi de 9h30 à 12h30 amphi 7
Cultures visuelles et pratiques spatiales	IP921	L. Lopez → intensif
ENERGIE o, transitions écologiques et énergétiques. Patrimoines et énergies.	IP922	A. Tufano → intensif
B.U.L XL (Bidules ultra-légers de grande taille)	IP926	Y. Mahieu, J. Boulmier → intensif
Des Arbres dans la ville, des arbres pour la ville	IP930	B. Naviner → lundi de 9h30 à 12h30 salle 112B
Conception d'un habitat écologique à Hokkaido au nord du Japon : Participation de l'équipe de l'ENSAPLV au sixième concours universitaire international d'architecture de la fondation LIXIL JS.	IP932	Y. Nussaume J. Bruter → intensif
PREDICTIVE STUDIO 24H	IP933	A. Tufano → intensif
OBSERVATOIRE DU GRAND PARIS : ou comment suivre la transformation de la métropole.	IP935	A. De Biase, P. Zanini → intensif
Conception et réalisation d'objets en béton UHP moulé	IP936	T. Malikian, D. Magnac → mardi de 14h à 18h atelier volume
Penser, écrire l'architecture en cinéma	IP937	S. Nava, E. Restrepo Restrepo → mardi de 16h30 à 19h30 studio audiovisuel

Code : **MP901**

Enseignants : C. ASLAN, J. BOULMIER

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET D'ARCHITECTURE

ARCHITECTURES, CINÉMAS ET TERRITOIRES URBAINS

OBJECTIFS	Traduire en projet des lieux suggérés ou partiellement représentés par le cinéma- réaliser à l'échelle 1 des fragments de lieu pour le cinéma- définir le bon rapport d'échelle entre soi et la composition architecturale- développer des expérimentations matérielles sur des territoires urbains
CONTENU	Cet enseignement a pour vocation de traiter des lieux urbains à travers leur représentation cinématographique. Par l'analyse de séquences de films, choisies dans la grande et la petite histoire du cinéma, l'étudiant pourra observer que ces lieux sont présentés de manière fragmentée, voire même suggérée et qu'ils résident pour l'essentiel dans le hors champs. Il s'agira de les reconstituer, dans leur globalité, avec les modes conventionnels de la représentation architecturale. Ce travail suppose la reconnaissance, en cours d'analyse, des intentions du metteur en scène qui sont elles-mêmes en résonance avec les lieux de la ville et qui serviront, du même coup, de fondement programmatique au projet de reconstitution du lieu choisi. Dans cet esprit une attention soutenue sera accordée à la composition du cadre, qui sera décortiqué aux fins d'appréhender ce distinguo que le cinéma impose entre la représentation visuelle et le vécu des lieux. Apparaîtront alors, dans la lumière, les enjeux qui sous-tendent la scénographie cinématographique qui, des lieux, ne montre que le nécessaire. Notre ambition est de mettre les étudiants en situation de projet, à partir de données qui sont à chercher dans et hors du champs visuel et qui laissent une marge d'interprétation non réductible au seul cahier des charges. Aussi, ce sont toutes les échelles de perception et de représentation qui sont engagées, pour affronter la composition architecturale dans sa complexité non plus reconduite à sa seule dimension de contrôle des connaissances.
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu : 50% - final : 50%.
TRAVAUX REQUIS	Analyse de séquences et conférences- encadrement des travaux demandés - encadrement des PFE- Un projet de lieu urbain, choisi dans une séquence de film- Un film, dont la scénographie sera projetée aux fins d'être exécutée par les étudiants à l'échelle 1 ou un travail de commande élaboré dans le cadre du séminaire.

Code : **MP902**

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Enseignants : M. MAZLOUMAN, M. DESSARDO, J. GAUTEL, G. GRIBE

Caractère : obligatoire au choix

PROJET D'ARCHITECTURE

SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE : DE L'ŒUVRE AU LIEU

OBJECTIFS

La fonction du scénographe a toujours été intimement liée à l'architecture puisqu'elle consiste à inventer à matérialiser l'espace et l'itinéraire du voyage imaginaire auquel le théâtre, la ville ou la cérémonie convient le spectateur. La scénographie offre un champ d'étude privilégié pour la conception d'espaces destinés à établir des relations entre émetteur et récepteur en élargissant le domaine de la recherche à toutes conceptions d'espaces destinés à des contacts, à des échanges et à la représentation. Elle règle les rapports du spectateur à l'oeuvre dans un certain contexte symbolique.

CONTENU

Notre objectif pédagogique est d'aborder l'enseignement du projet d'architecture comme le lieu de croisement de différentes disciplines artistiques et littéraires dans une approche de l'espace complémentaire. L'enrichissement de cet enseignement se base sur une interaction et une hybridation tenant compte des différentes démarches de création. Notre pédagogie est basée sur cette interdisciplinarité; les différents champs disciplinaires travaillant en synergie vers la problématique du projet architectural. Dans cette approche du projet la scénographie est notre fil conducteur.

Nous étudierons le cadre matériel et technique de la représentation, son articulation avec le cadre fictif à travers des exercices de scénographie et de son application à l'architecture.

Deux projets seront proposés :

- 1- un exercice en collaboration avec une institution culturelle et dans un cadre existant comme une scénographie pour le théâtre de La Colline
- 2- Le deuxième projet pourra se prolonger au PFE. Il se base sur deux propositions de programme d'équipement culturel en relation avec des institutions (scène nationale, centre dramatique, centre d'art, centre chorégraphique,...)

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu

TRAVAUX

REQUIS

Projets

Code : **MP904**

Enseignants : B. WEBER, V. MOIMAS, J. ZETLAOUI-LÉGER

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET D'ARCHITECTURE

PROJET URBAIN PARTICIPATIF ET CONCEPTION ARCHITECTURALE

OBJECTIFS	<p>Les étudiants initiés aux fondamentaux du projet d'aménagement urbain et à la relation entre usage et conception architecturale trouvent dans cette unité un approfondissement d'outils théoriques et méthodologiques du projet de renouvellement d'espaces urbains. En échange avec divers acteurs locaux il s'agit d'apprendre à construire puis à soumettre au débat citoyen une interrogation réciproque entre stratégies de développement urbain et prises de position sous forme de propositions d'aménagement concrètes.</p>
CONTENU	<p>En matière d'aménagement de l'espace nous trouvons aujourd'hui régulièrement l'injonction de donner la parole aux habitants, aux citoyens. Si de telles pratiques semblent plus répandues ailleurs, en France l'affirmation de la nécessité (loi SRU, etc.) contraste avec une réalité de cultures de la production de l'espace qui semblent encore largement s'y opposer. En questionnant les responsabilités spécifiques de l'architecte dans des processus de projet impliquant les habitants, cet enseignement vise à comprendre ces inerties, et à chercher, en situation, des leviers et possibilités concrètes pour faire évoluer les pratiques. Sans renoncer à l'exigence d'une haute qualité de la conception architecturale et urbaine, l'enseignement vise à intégrer ce travail dans un processus d'urbanisme participatif; ceci en considérant comme visée subordonnée la disponibilité des espaces comme ressource pour le jeu d'actions et d'interactions des habitants. Pour approfondir ces questions, l'enseignement accorde une place importante à la lecture critique des situations et logiques d'action, de même qu'à une évaluation des situations d'usage de l'espace, existantes et futures. Plusieurs pistes de projet proposées dès le début. Mais les véritables enjeux et problématiques de projet émergeront des démarches entreprises par les étudiants (diagnostique, programmation, et conception) intégrant notamment: les relations des habitants avec leur cadre de vie ; les observations et relevés sur site et l'analyse critique des projets en cours ; les préoccupations portées par les étudiants eux-mêmes (par exemple la production du mémoire master).</p> <p>Un voyage d'étude de 4 jours sera organisé dans une ville européenne qui s'impose comme un lieu d'initiatives d'implication des habitants en matière de renouvellement urbain, avec des expériences aussi bien anciennes que récentes. Nous proposons un parcours d'étude parmi des processus de projets de renouvellement urbain récents donnant à réfléchir, en miroir de la situation française, sur un contexte de mise en œuvre de politiques, en considérant les cultures locales à la fois politiques, administratives, associatives et professionnelles.</p> <p>Le groupe de projet étant depuis l'année 2015-2016 engagé dans un dispositif de pédagogies collaboratives au sein d'HESAM Université, les étudiants y trouvent l'occasion d'échanger - et pour une partie d'entre eux de collaborer - avec les étudiants et enseignants en urbanisme et aménagement (master 2) de l'Institut de Géographie (Professeurs J. Debrie, S. Fol, S. Barles). L'idée principale de ces échanges et collaborations est de développer les cultures collaboratives entre deux disciplines et deux pratiques professionnelles impliqués dans l'aménagement de l'espace : urbanisme et architecture, expertises en programmation et en conception.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Contrôle continu 50%, rendu final 50%. Sont évalués: la prise de responsabilité pour la démarche conduite, et conscience des prises de risques ; la pertinence, rigueur et approfondissement des choix théoriques et méthodologiques ; l'adéquation à la situation de projet, habitabilité et constructibilité des dispositifs spatiaux proposés ; la clarté des présentations, l'écoute lors des échanges et capacité d'intégration des apports critiques.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Sont demandés: travaux de terrain et préparation d'échanges avec les divers acteurs locaux; développement d'analyses et de projets; formulations régulièrement renouvelées de problématiques de projet, dont celle du PFE. Un enseignement « préparation du PFE » partiellement mutualisé accompagne les différentes étapes de travail.</p>

Code : **MP905**

Enseignants : C. SECCI, C. LEBARBEY, H. THOMAS

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET D'ARCHITECTURE
ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN. BÉNARÈS (INDE) :
DERRIÈRE LA VILLE MONUMENTALE, LA VILLE DES PETITS RIENS...

OBJECTIFS	<p>Ce groupe de projet propose de travailler sur la ville de Bénarès en Inde. Il poursuit ces objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer un projet en mettant l'architecture dans une relation au projet urbain; - initier une démarche de projet urbain dans laquelle l'observation de terrain est centrale; - travailler dans des villes soumises à des mutations rapides et les comprendre au regard de processus de transformations et de décisions métropolitains; - se tester et se préparer à travailler dans l'international, c'est-à-dire gérer les différences culturelles, travailler dans un temps court et intensif de projet et dans des conditions inhabituelles.
CONTENU	<p>UN ENJEU: LES 'VILLES DE FONDATIONS' INDIENNES FACE AUX PHÉNOMÈNES MÉTROPOLITAINS</p> <p>Eu égard aux fortes croissances économique et démographique de l'Inde, quel est le devenir des « villes de fondations » indiennes ? Cette notion désigne les villes fondées dans une adéquation entre un site naturel (fleuve, colline, désert, etc.) et une idée de ville (villages de pêcheurs, villes-temples, villes militaires, villes nouvelles, villes marchandes, etc.). L'attention porte en particulier sur la manière par laquelle, aujourd'hui, ces villes de fondations résistent, s'adaptent, se transforment, voire disparaissent dans les grandes métropoles indiennes.</p> <p>UNE VILLE : VARANASI, DEVENIR DE LA VILLE DES PETITS RIENS...</p> <p>Bénarès est installée sur une terrasse naturelle au bord du Gange. De grands emmarchements, appelés 'Ghâts' mettent en relation le fleuve à la ville. Ainsi deux échelles sont déterminantes dans le développement urbain. L'échelle du fleuve : un paysage qui change selon la mousson (le fleuve monte de 15m à 20m). L'échelle de l'architecture : chaque édifice établit par un 'Ghâts' sa propre relation au fleuve.</p> <p>Bénarès est aussi une ville sacrée. Elle a une double image diffusée en Inde et qui émerveille à l'international. Cette image cache deux pièges. D'abord, la fascination du « sacré » : les bords du Gange proposent pléthore de rites et pèlerinages. Ensuite, le « tourisme » : les 'Ghâts' constituent l'attraction majeure des visiteurs rapides de l'Inde.</p> <p>Au-dessus de la ville monumentale des 'Ghats', se niche la ville populaire : une « ville des petits riens ». Une ville fragile qui se fait et se défait sous la pression du marché immobilier. La municipalité a édicté il y a peu une loi qui interdit toutes constructions sur une bande de 200 m depuis le Gange, en attendant des règles précises pour accompagner le développement du front urbain. Quelles pourraient être ces règles ? Cet atelier questionne cet enjeu par la proposition de projets architecturaux et urbains pour cette ville des 'petits riens'.</p> <p>UNE DÉMARCHE: DE L'OBSERVATION A L'ÉMERGENCE DE PROJETS SITUÉS</p> <p>Une 'patient observation de terrain' comme lieu d'émergence des projets structure la démarche proposée. Lors du workshop, elle visera à comprendre un territoire et ses tendances d'évolutions, à 'construire la réalité de votre projet', à énoncer des hypothèses et à préfigurer des actions précises.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Il est attendu un fort intérêt pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'urbain, les villes et le territoire en tant qu'espaces, processus et acteurs; - un patient travail de terrain en sollicitant tous modes de travail : croquis, relevé urbain, film, entretien...; - la pratique de l'atelier intensif international; - les villes orientales, ici les villes indiennes. <p>Le 'projet comme démarche' (50% en contrôle continu) et 'le projet comme réponse' (50 % rendus d'étape et final)</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Le semestre s'organise en vue d'un atelier intensif de 15 jours à Bénarès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AVANT DÉPART: un double travail de préparation visant à vous familiariser (1) à Paris déjà sur une démarche de terrain (architecturale & ethnologique) basée sur l'observation et (2) les caractéristiques de la ville de Varanasi; - ATELIER INTENSIF À BÉNARÈS: un travail de terrain en coopération avec BVCOA de Navi Mumbai ainsi que des acteurs locaux (municipalité ou l'ONG Kautilya Society). - AU RETOUR: une restitution collective de la production du workshop (carte de toutes les actions projetées). <p>Pour ceux qui le souhaitent, une semaine supplémentaire propose un bilan individuel in situ pour énoncer le sujet de PFE à développer dans la foulée au retour à Paris, en semestre 10, dès mars 2017.</p> <p>Ce cours est dispensé en français à Paris et en anglais lors du workshop en Inde.</p>
BIBLIOGRAPHIE	<ul style="list-style-type: none"> - COUTE Pierre-Daniel, LEGER Jean-Michel, <i>Bénarès : un voyage d'architecture</i>, Éd. Créaphis, Paris, 1989. - GUTSCHOW Niels, <i>Benares. The Sacred Landscape of Varanasi</i>, Ed. Axel Menges, Stuttgart-London, 2006. - « Apprendre des villes indiennes : workshop à Varanasi », in <i>Latitudes</i>, ENSAPLV, 2016, à paraître. - « Apprendre des villes indiennes » in <i>Latitudes</i>, ENSAPLV, depuis 2009 (workshops à : Karaikudi, Navi Mumbai, Udaipur, Kerala, Varanasi)

Code : **MP906**

Enseignants : C. BLANCOT, O. BOUCHERON

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET D'ARCHITECTURE

DÉTOURS II VERS LES (ÉCO)SYSTÈMES URBAINS, ULAANBAATAR

OBJECTIFS

Cette unité de projet approfondi fait suite à l'Atelier International Ulaanbaatar 3 qui se déroule en septembre. Cette association permet de confronter les étudiants à une situation urbaine extra-européenne unique en mettant en place un véritable travail de terrain. Sur place ils ont l'occasion de développer des facultés d'observation, de description et de compréhension de dispositifs architecturaux et de systèmes urbains singuliers, puis d'en tirer des leçons et des principes afin d'en envisager la transposition (ou pas) lors de la phase de propositions et de production de projets.

CONTENU

L'atelier d'Ulaanbaatar 2015 constitue notre troisième année de coopération avec la Mongolian University of Science and Technology (MUST), la ville d'Ulaanbaatar et l'Atelier Parisien d'Urbanisme. (voir le rapport du terrain 2014 à cette adresse:

L'année dernière notre point de départ était l'observation du devenir des quartiers de logements collectifs issus des préceptes de la Modernité. Cette année nous interrogerons les relations entre les marges, les périphéries et le(s) centre(s), notamment au travers de l'étude des espaces de nature dans la ville.

La ville dite constituée à Ulaanbaatar nous dit beaucoup sur l'histoire urbaine singulière des limites de l'Europe et de l'Asie, mais nous parle aussi de la nôtre. Des premières années de la planification (dès 1954), jusqu'à la fin de la période soviétique (1990), ce sont succédaient différentes expérimentations d'habitats et de quartiers collectifs, des barres de quatre niveaux du nouveau centre alignées parallèlement les unes par rapport aux autres et en retrait du de la voirie aux grands ensembles des micro-districts périphériques. Avec la verticalisation des projets, par la construction d'immeubles et de tours d'habitat de plus d'une douzaine de niveaux, et par voie de conséquence la dé-densification de l'occupation foncière, les espaces urbains produits ont ouvert des béances dans lesquelles s'engouffre le vent des steppes.

Durant toute la période communiste, l'occupation des tous les espaces extérieurs aux bâtiments et aux enclos des yourtes était strictement proscrite, mais depuis vingt ans ces espaces se (re)constituent, "prennent chair" parce qu'ils sont sillonnés, parcourus par la multitude des piétons anonymes qui en font le support de leurs pratiques et de nouvelles constructions.

C'est sur ces espaces que les étudiants porteront leur attention, mèneront leurs investigations et produiront leur proposition de projet à une échelle à la fois architecturale et urbaine.

MODE D'ÉVALUATION

- Carnet de terrain, élaboré collectivement et individuellement sous la forme d'un blog.
- Restitution du travail de terrain.
- Elaboration d'un glossaire
- Présentation des propositions et projets

TRAVAUX REQUIS

Le cours de projet se déroule en trois phases:

- Travail de terrain à Ulaanbaatar. Pour les étudiants étrangers en échange Erasmus, ou pour les étudiants de l'ENSAPLV qui en reviennent, nous acceptons des candidatures pour la participation au cours seulement dans le cas où l'étudiant pourrait justifier d'un terrain préalable sur une situation urbaine similaire à celle que nous allons étudier. Prendre contact avec les enseignants responsables du cours.
- Restitution de ce terrain et proposition de différentes formes de transmission de l'expérience, suivie d'une phase de questionnement des phénomènes observés et leur transmission dans une forme finie.
- Phase de Projet, conçu plus comme un processus que comme une réification immédiate d'un programme sur un site particulier. Les projets s'élaboreront à partir d'éléments architecturaux, pris comme à la fois comme des dispositifs et des détails dont l'association peut constituer un tout. Chaque proposition de chaque terrain contribuera à une réflexion plus large sur l'ensemble des terrains étudiés, sorte d'hypercorps des marches et des découvertes des étudiants.

Code : **MP907**

Enseignants : A-G. COHEN, G. GRIBÉ, P. CHAVANES, M. LAVERGNE

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET D'ARCHITECTURE

FORMES TISSUS PÉRI URBAINS ET PROJETS RÉSIDENTIELS

OBJECTIFS Développer les outils d'analyse et de projet ainsi qu'un corpus de connaissances qui permettent aux étudiants l'élaboration de projets de formes urbaines et de produire des tissus résidentiels dans le contexte critique des périphéries urbaines contemporaines.

CONTENU Le cas de la métropole parisienne.
L'exercice se situe sur des sites de dimensions moyennes (de 50 à 100 hectares) de la banlieue parisienne, choisis pour leur caractère composite, hybride et faiblement structuré, fruit de la succession chaotique d'interventions éparées, de zones fonctionnelles séparées, striés de réseaux et d'infrastructures lourdes, parsemés de nouveaux quartiers qui résultent de l'enchaînement des doctrines urbaines des dernières décennies du XX^{ème} siècle. Il s'agit dans un premier temps, par l'analyse urbaine approfondie du contexte et de son évolution historique, de rendre compte des structures territoriales, morphologiques, tissulaires et typologiques existantes, d'en comprendre l'apparition et les mutations, d'en pressentir le potentiel de développement qui conduise vers des dispositions spatiales plus dynamiques, plus cohérentes, plus lisibles et donc plus urbaines.
Sur la base de ces travaux analytiques, les étudiants travaillant en groupe de 5 à 8, sont amenés à formuler des hypothèses de nouvelles formes urbaines, de réorganisation et de requalification de l'espace public et du réseau viaire, d'affectations nouvelles et de découpage des sols avant d'établir des choix typologiques et programmatiques. Ces éléments seront synthétisés aux échelles appropriées (entre 1/ 5000 et 1/1000) pour constituer les grandes options d'un plan-guide à la fois ouvert à des adaptations inévitables et morphologiquement rigoureux.
La vocation d'un tel document est de gérer sur le moyen et long terme (entre 10 et 30 ans) un processus de mutations dont il garantisse les finalités stratégiques et qui permette les nécessaires ajustements conjoncturels, tant morphologiques que programmatiques.
Les étudiants seront finalement conduit à mesurer la pertinence de leurs hypothèses à des échelles plus fines (1/500 et 1/200) et à éprouver les rapports entre les solutions architecturales (au niveau de l'édifice ou du groupe d'édifices) et les dispositifs urbains, en élaborant le projet d'un ensemble résidentiel de dimension significative (plusieurs dizaines de logements).
Une attention particulière sera accordée aux rapports qui se nouent au niveau du rez-de-chaussée, entre espaces publics et privés, usages collectifs et individuels, représentation et appropriation.
Un cycle d'exposés et de cours thématiques relatifs à l'histoire des villes et à quelques moments fondateurs des théories, doctrines et expérimentations urbaines et des cours délivrés par les enseignants sur l'architecture de l'habitat, compléteront et enrichiront l'exercice de projet.
Plusieurs visites de quartiers emblématiques de ces expérimentations ponctueront le semestre et concrétiseront l'approche académique du sujet.
Les contextes de projet les plus fréquemment rencontrés concernent le renouvellement urbain des quartiers d'habitat social, ZUP, cités et grands ensembles ; la reconversion des friches industrielles, la requalification des abords des grandes infrastructures, etc.

MODE D'ÉVALUATION - Contrôle continu : 40% - Présentation de l'exercice finalisé: 60%.

TRAVAUX REQUIS Le cours de projet est organisé sur la journée complète.
La matinée est consacrée aux exposés, cours et visites; l'après-midi à la correction d'exercice.
Au cours des premières semaines le travail collectif porte sur l'analyse des sites, puis aux premières grandes orientations du projet urbain, à la configuration des espaces publics et des voies, la programmation, les choix typologiques et leur localisation, la structure paysagère, etc. Les dernières semaines seront consacrées aux préliminaires des projets d'architecture proprement dits qui seront impérativement conduit en binômes ou trinômes.
Nature des travaux demandés :
Analyses graphiques et commentaires écrits, calculs de densité et comparatif; Maquette des sites; Projet d'aménagement global et argumentaire circonstancié; Plans, coupes et volumétrie des projets d'architecture, référents typologiques, maquette d'étude, etc.

Code : **MP909**

Enseignants : M. HAMMAMI, F. MEADOWS

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET D'ARCHITECTURE

ARCHITECTURE ET PARTAGE - MAISONS ET PAYSAGES

OBJECTIFS

Les finalités de cet enseignement concourent à la mise en situation préprofessionnelle et questionnent la conception de l'habitat solidaire dans le cadre de l'architecture et des paysages contemporains partagés, tant d'un point de vue de processus d'invention et leurs déterminants économiques que dans la conception du projet. Aussi, du point de vue des pratiques professionnelles, à partir de chaque terrain d'expérimentation architecturale et paysagère, ici, ailleurs et autrement, en déclinant les multiples échelles qui conjuguent la maison, le quartier, la ville et son territoire. Une opportunité pour développer la notion de l'architecture solidaire et de partage ; réfléchir sur le mal logement, l'auto-construction, l'autogestion des espaces en commun et intervenir sur terrain pour réaliser des actions concrètes en association avec des habitants et des partenaires ressources.

CONTENU

Parallèlement à la production courante de l'habitat, la maison individuelle et le lotissement constituent, depuis le mouvement moderne, le support d'une réflexion théorique et d'une production architecturale particulières. En effet, à partir des années 1960 et les mutations de la société industrielle, les renouvellements de discours et des approches sur le sujet se sont traduits par des projets souvent pensés comme des démonstrations, des expérimentations, tant en ce qui concerne la réorganisation des fonctions ou la recherche de dispositifs alternatifs autres.

Dans ce contexte, cet enseignement de projet ne tend pas à présenter la maison individuelle comme un nouveau paradigme, et le lotissement comme l'évolution contemporaine la plus importante de la morphologie urbaine. Il s'agit cependant de faire acquérir aux étudiants, face à un phénomène urbain majeur, des projets contemporains, des références, des idées-forces, des connaissances approfondies du sujet par une approche créative - inventive - et par la conception architecturale jusqu'au stade final du projet qui place la solidarité humaine au centre des préoccupations. Pour parvenir à des réponses probantes, les étudiants doivent être des acteurs et des critiques sources de la réflexion et de la production dans ce domaine de l'architecture et de l'urbanisme paysagiste.

MODE D'ÉVALUATION

Exercices courts, un projet long avec un voyage d'études (Workshop international à l'étranger).
70% continu / 30% final.

TRAVAUX REQUIS

Le programme de cet enseignement de projet dispense des exercices autour de l'architecture et paysages partagés, dans une perspective de développement solidaire et d'économie soutenable. Un projet long dont le thème est comment penser l'architecture par le paysage, et construire autrement un quartier d'habitat solidaire en ville ou en périphérie, déterminé dans un contexte réel, s'élabore en association avec des partenaires ressources. Le semestre s'achève par un voyage d'études, un départ vers l'ailleurs pour atteindre une réciprocité culturelle, une opportunité pour saisir d'autres horizons lointains - Avec la participation à un voyage d'études - Workshop international - fédéré par un suivi pédagogique et professionnel en partant d'une situation réelle.

Les projets de cet enseignement sont associés aux partenaires suivants : École des Beaux-Arts d'Orléans (en collaboration avec le Designer Franck Houndégla, et d'autres artistes et architectes), soutien d'Afriscope et Fondation de

France, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Fondation Abbé Pierre, Ministère des Affaires Étrangères, autres partenaires à l'étranger...

Code : **MP910**

Enseignants : A. LAPASSAT, J. BRUTER

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET D'ARCHITECTURE
PAYSAGE/S - ARCHITECTURE, PROCESSUS TERRITOIRE SOUTENABLE :
MUTATION DES SITES INDUSTRIELS ET REVITALISATION URBAINE

OBJECTIFS	<p>L'objet de ce groupe de projet est de réfléchir à la réhabilitation des sites industriels face aux enjeux de développement soutenable des territoires. Depuis la fin du XXème siècle, et surtout des années 80, la désindustrialisation et le passage à une économie post-industrielle ont entraîné la déstructuration des territoires, au fur et à mesure des délocalisations des industries, de l'abandon de certaines productions, laissant la place aux friches industrielles.</p> <p>La revitalisation de ces sites, souvent pollués, pour permettre de nouveaux usages industriels, ou faire la place à des logements ou des parcs, est devenue un enjeu essentiel pour de nombreuses villes, de nombreux territoires.</p>
CONTENU	<p>Ce semestre de projet est consacré au développement de stratégies de projet et de propositions architecturales et urbaines face à cette problématique.</p> <p>La situation stratégique de ces friches, en regard de l'usage passé et de sa logique productive, laisse dans de nombreux cas des portions importantes de territoire en déshérence, en attente de définition de nouveaux liens avec la ville et le territoire.</p> <p>L'opportunité donnée aux villes par la libération de l'assiette foncière que présentent ces sites permet d'engager des projets d'urbanisme conséquents. Au delà de la libération d'un sol constructible, aménageable, la connexion de ces sites aux différentes infrastructures de transport (fluvial, ferré, routier) est l'opportunité de penser différemment les liens entre le site considéré, son environnement proche, les territoires avec lesquels il était auparavant en interaction.</p> <p>Au delà des bâtiments et aménagements présents sur ces sites, il convient de saisir les opportunités de leur connexion au reste du territoire pour les inscrire dans un processus de renouvellement urbain (celui de l'échelle locale) comme de renouvellement territorial (celui d'une échelle globale).</p> <p>Il s'agit de croiser les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, ainsi que de nombreux autres domaines liés à l'ingénierie urbaine et territoriale, afin de proposer la conception de territoires soutenables. Ces situations particulières sont autant d'invitations à dépasser les champs de compétences, à penser autrement le processus de projet, à imaginer de nouvelles voies de développement, en fonction des différents substrats (géographiques, historiques, symboliques, sociaux...) sur lesquels elles s'implantent et ce, sans négliger l'appréhension et les pratiques sociales des groupes d'habitants et d'usagers riverains. L'objectif de ce groupe de projet est ainsi de sensibiliser les étudiants à la diversité des fragments de territoires (mélange de construit et de vivant 'à conduire') qui les constituent, au temps qui les stratifie, à la multiplicité des pratiques qui les modèlent.</p> <p>Du site au programme, du programme au site et à la résolution architecturale, il s'agit de mettre en espaces un programme à des échelles diverses prenant en compte tant des préoccupations urbaines, architecturales, paysagères mais aussi techniques, telles que la dépollution, la gestion des eaux de ruissellement, la phytoremédiation.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Le semestre comportera un premier rendu qui dressera un bilan et l'esquisse des stratégies identifiées suite au voyage sur le site, à la rencontre des acteurs locaux et à un travail personnel de reconnaissance sensible. A la suite de ce rendu, les étudiants devront déterminer le programme qui leur semble pertinent de développer dans ce contexte.</p> <p>La phase de conception du projet fera ensuite l'objet d'un rendu intermédiaire et d'un rendu final en fin de semestre.</p> <p>Les rendus intermédiaires se feront en présence des enseignants du séminaire Paysage/S.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Les séances sont hebdomadaires et l'accent est mis sur la cohérence entre pensée du projet et expression de celui-ci pour aboutir à un projet faisant preuve d'une réelle capacité de proposition argumentée. L'atelier est organisé sous forme de séances de correction/débat entre les étudiants eux-mêmes et les enseignants. Un arpentage du territoire de travail se fera avec les enseignants en début de semestre. L'équipe enseignante est assuré par un binôme d'architectes / paysagistes.</p>

Code : **MP913**
Enseignants : R. KENLEY, Y. SHIN

Coefficient de pondération : 0,85
Nbre d'heures / TD : 136
Caractère : obligatoire au choix

PROJET D'ARCHITECTURE

LE FAIT URBAIN ET LES PRATIQUES EUROPÉENNES DU PROJET

OBJECTIFS	Développer une démarche de projet capable de porter un PFE. Identifier et répondre aux enjeux du projet urbain architecturalement. Proposer des espaces programmés et enveloppants : le bâti et le non-bâti. Inscrire les projets dans une base de données - projets exemplaires et l'ensemble des productions des étudiants. Expérimenter un travail en équipe organisée par compétences.
CONTENU	<p>Enrichi par l'expérience directe d'une autre ville européenne que Paris à travers un voyage d'études ou de collaboration avec une Ecole partenaire, la méthode de travail sera précisée. Cette année nous allons continuer notre collaboration avec l'Ecole d'Architecture du Polytechnique d'Athènes dans un travail sur les carrières abandonnées de Tourkovounia. L'ambition internationale du studio se concrétise par une prise de connaissance directe du fait urbain européen par l'élaboration de projets sur les questions spatiales du projet urbain à partir des singularités qui se trouvent dans le territoire d'étude et dans des projets exemplaires. A l'aide de maquettes et dessins, des propositions spatiales et des distributions programmatiques sont élaborées. L'étude des espaces producteurs de substance urbaine par des projets exemplaires identifie des configurations spatiales pertinentes. Des coupes à travers les espaces bâtis et non-bâtis proposeront des échantillons de qualité spatiale du projet. Une vision dynamique du projet sur la ville à l'aide de séquences spatiales permettra la définition des formes urbaines à partir de ces micro-architectures. Le fait urbain se dessine dans des textures urbaines, une structuration des espaces habitables comme analyse d'une intelligence spatiale existante.</p> <p>La participation des étudiants en échange en M1 et M2 dans notre école est encouragée, ainsi que celle des étudiants de La Villette en mobilité en M2 pour la préparation du PFE. L'enseignement est bi-langue, français-anglais.</p> <p><i>The studio proposes bi-lingual teaching, French and English. We welcome students on an Exchange programme at La Villette in M1/M2. The International ambition of the studio is born by a direct involvement with a European site for the production of projects : this year we will continue our work in collaboration with NTU Athens, destination of a field trip and work session. We seek to develop the quality of urban life through the spatial qualities of urban projects. Space is the territory of Architecture. We will therefore study and explore spatial configurations that produce urban substance. They will form sequences of built and unbuilt land, new city visions and architectural solutions expressed in urban textures.</i></p> <p>L'enseignement se déroule en français et en anglais - La capacité du studio est de 15 étudiants. Enseignants du studio : Ron KENLEY, Tchély Hyung-Chul SHIN, Charles GIRARD. Jour du studio : VENDREDI</p>
MODE D'ÉVALUATION	L'évaluation de chaque étudiant se fera en tenant compte de l'ensemble de sa production individuelle inscrite dans son groupe, de sa participation au studio tout le long du semestre et de sa prestation aux jurys. Contrôle continu. - Capacité du studio : 15 étudiants
TRAVAUX REQUIS	Deux projets sont produits pendant le semestre. Un enseignement intensif a lieu pendant le voyage de coopération à Athènes, un autre conclura le semestre à l'Atelier International du Grand Paris. La préparation du PFE a lieu en parallèle au travail du studio. Les étudiants travaillent en groupes formés par compétences. Des maquettes et des dessins sont fabriquées entre 1:100 et 1:1000. Pour le PFE, l'enseignement est orienté vers des projets individuels ou en binôme. Analyse du territoire et de structures spatiales par le dessin de 'textures' urbaines et de projet Expérimentation des matériaux de projet dans une base de données partagée. Mise en oeuvre et représentation aux échelles 1:1000 - 1:100 Echelles de projet EV+ED
BIBLIOGRAPHIE	L'ensemble de la collection El Croquis Le Corbusier Oeuvres Complètes
SUPPORTS DE COURS	Base de données partagée sur un serveur dédié au studio accessible aux étudiants inscrits. Logiciel de modélisation et de dessin (RhinoCéros) Séances méthodologiques et d'explication d'outils employés dans le studio.

Code : **MP914**

Enseignants : A. LIÉBARD, L. PENISSON

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET D'ARCHITECTURE
CONCEPTION ET ÉTUDE DE L'ÉDIFICATION D'UN ENSEMBLE URBAIN
DE LOGEMENTS POSITIFS EN ÉNERVIE (BEPOS)

OBJECTIFS	L'objectif est d'enseigner les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la projection d'un habitat collectif dans un site urbain constitué, en y intégrant les évolutions réglementaires liées aux questions environnementales et au développement durable (particulièrement la RT 2020).
CONTENU	A partir d'une parcelle contrainte située dans le tissu urbain parisien ou francilien, l'étudiant développera la conception de l'édification d'un ensemble de logements dense (maisons de ville et/ou logements collectifs) en intégrant les bases d'une architecture bioclimatique : orientation, insolation, coefficient de forme, bilan carbone de l'énergie grise, masse thermique, isolation, percements de l'enveloppe, ombres portées, protections solaires, production intégré d'énergies renouvelables ' L'enseignement intégrera les nouveaux objectifs réglementaires en rapport avec les questions environnementales, et particulièrement celles découlant des contraintes de la conception et de l'édification des bâtiments positifs en énergie (BEPOS).
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu et rendus intermédiaires 50% Rendu final du projet 50%.
TRAVAUX REQUIS	Cours Travaux dirigés Recherche de référence.

Code : **MP916**

Enseignants : F. GUÉNA, E. LOCICÉRO

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET D'ARCHITECTURE

PROJET URBAIN ET VILLES EUROPÉENNES

OBJECTIFS

Ce projet aborde l'échelle urbaine et la question des systèmes urbains en relation avec les usages des outils numériques de conception spatiale et de collaboration disponibles au laboratoire MAACC;
L'objectif est double : Objectif 1 : Conception d'un espace urbain à Paris dans le cadre du Grand-Paris Objectif 2 : Partage des connaissances sur le projet urbain et mutualisation des expériences européennes d'étudiants des écoles d'architecture de Barcelone, de Hambourg et de Paris-la-villette.

CONTENU

Contenu suivant l'objectif 1 : Travail sur un site Parisien. Paris est ici pris comme référence de ville à l'échelle internationale. Sera ici étudié le site du front de seine entre Paris et Ivry dans l'objectif de produire un projet d'aménagement en articulant les différentes échelles (spatiales, politiques, sociales, économiques, etc) de la ville de Paris et du Grand Paris.

A partir d'une programmation intégrant activités, équipements et logements est demandé la formalisation d'un système urbain en plan masse et en coupes (du 1/5000 ème ; 1/1000ème , 1/ 500 ème). Le système urbain devra faire apparaître clairement ses composants : Transport/circulation; connexion et mise en rapport avec la Seine; Nature et Energies ; espace public /espace privé ; Mixité des programmes et Espaces Bâti (Gabarits: et typologies)

L'outil numérique est ici utilisé tant pour la construction d'un système programmatique que pour le développement d'une écriture urbaine et architecturale innovante.

Contenu suivant l'objectif 2

IL s'agit d'installer une coopération durable avec les écoles d'architecture de Barcelone et de Hambourg en établissant des complémentarités sur des réalités urbaines différentes et en travaillant ensemble sur des thématiques communes. Un outil de partage et de communication sur le web sera utilisé à cette fin. Pour cette année, la thématique abordée sera l'eau des points de vue des berges, de l'énergie, de la biodiversité et des transports. Les étudiants désireux faire un P.F.E. international pourront poursuivre ce travail au semestre 10 et obtenir un supplément au diplôme conformément à la charte ERASMUS .

MODE

Rendu par phase avec justification orale et présentation des méthodes d'analyse et de conception.

D'ÉVALUATION

- Analyse critique du site et étude de la politique urbaine. - Proposition d'une programmation et d'un système urbain. - Proposition numériques de plusieurs solutions urbaines.

- Détails au 1/500 ème du système urbain : plan, coupes , façades ,

- Détails au 1/50 ème des enveloppes significatives

- Perspectives des espaces urbains et Rendu final.

- Parallèlement au rendu sera organisé un état des lieux de l'avancement des 2 autres écoles et du travail collaboratif entre étudiants.

TRAVAUX REQUIS

Les corrections seront hebdomadaires et un planning de rendus sera fourni.

Pour la première année, chaque école travaillera sur son propre site à partir de la thématique de l'eau et en toute indépendance de son évolution et de son programme .

Le travail se fera en trinôme avec des étudiants étrangers via les outils web de communication et de partage.

Code : **MP919**

Enseignants : F. GAUBIN, V. POIRIER

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET D'ARCHITECTURE **ARCHITECTURE, RÉHABILITATION , TRANSFORMATION.**

OBJECTIFS

Cette unité de projet a pour objectif :

- d'accroître la compétence des étudiants en architecture à concevoir le projet avec conscience de la réalité des contextes culturels et du monde industriel, générée par la dualité ' projet local-produit global ' ;
- de développer leur capacité à mobiliser leurs connaissances techniques au bon moment dans le processus de conception du projet et par là même, d'approfondir la relation entre architecture, exigences constructives et cultures techniques,- de les former à une meilleure collaboration avec les acteurs industriels de la filière de construction, aussi bien pour la mise en œuvre dans le projet des matériaux, des produits ou de tout élément de construction, que pour le développement de nouveaux produits ou procédés.

CONTENU

L'unité de projet comporte des enseignements spécifiques autour des méthodes d'élaboration du projet, autour des cultures techniques et critiques des matériaux, des produits et des procédés et autour des exigences nouvelles et des contraintes liées au développement durable. Le contenu lui-même du projet porte sur un immeuble d'habitation ou un équipement public précisément situé dans un site urbain réel porteur d'une problématique. Le travail d'élaboration du projet sera le cadre d'une réflexion et d'expérimentations sur les outils et les méthodes d'organisation, de simulation et de représentation actuelles. Le caractère expérimental ou innovant sera apprécié tant du point de vue de l'expérimentation de nouveaux outils, que de la prescription de nouveaux matériaux, assortie de mesures et/ou d'évaluations de performances. Les phases générales de progression seront :

- l'analyse critique du contexte et du programme,
- la recherche d'éléments de référence, développement d'idées fondatrices, de concepts générateurs, qui mettent en oeuvre culture architecturale et culture technique,
- la ' mise en forme architecturale' : le projet, ses différentes échelles (du global au détail), ses différentes étapes (la progression des choix), ses différentes évaluations (pertinence, efficacité et cohérence),
- les moyens de sa matérialisation (faisabilité technique et économique)

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% et rendu final : 50%.

TRAVAUX REQUIS

Corrections hebdomadaires, rendus intermédiaires, rendu final avec présentation.- Dossier d'analyse, maquette réelle ou virtuelle, dossiers de plans, présentation finale avec exposé PowerPoint.

Code : **MP921**

Enseignants : M. JACQUIN, M. LAUZANNE

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET D'ARCHITECTURE

CONSTRUIRE DANS LE CONSTRUIT - RELOCALISATION DE L'ENSAPLV SUR LE SITE DES CATHÉDRALES DU RAIL À LA PLAINE SAINT-DENIS

OBJECTIFS

Au moment où s'engage une réflexion sur la relocalisation de l'ENSAPLV sur le site des cathédrales du rail, il serait incompréhensible qu'une école d'architecture ne produise pas de projets sur un programme qui engage son avenir.

Une absence de projets architecturaux mettrait en cause la crédibilité de l'engagement de l'Ecole sur cette hypothèse de transfert, et plus largement sur la capacité de l'Ecole à former au projet ses étudiants.

CONTENU

Le programme, le site et les bâtiments patrimoniaux ouvrent un champ très large à la réflexion.

Concernant le programme, c'est l'occasion de réinterroger le modèle des écoles d'architecture, en s'appuyant éventuellement sur des exemples de construction et/ou de réhabilitation récents.

Plus largement, c'est l'opportunité d'imaginer un autre cadre pédagogique, mieux adapté à l'enseignement de la discipline, aujourd'hui en mutation.

Concernant le site, lui aussi en pleine transformation, c'est un laboratoire de premier plan où sont engagés des projets de grande ampleur qui ébauchent le cadre d'une nouvelle urbanité.

Se poser la question de la place et du rôle d'une école d'architecture installée dans des bâtiments industriels qui sont parmi les derniers témoins de la mémoire des lieux est particulièrement stimulant, tout comme celle des liens à créer entre l'Ecole et le campus Condorcet.

Enfin, la problématique du construire dans le construit trouve là un magnifique terrain d'investigation, tant l'échelle, les volumes et les modes constructifs de ces édifices offrent des opportunités de transformation.

La qualité des projets se mesurera à la capacité d'invention déployée, dans le respect du caractère architectural des bâtiments existants.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu

TRAVAUX REQUIS

Au 1er semestre seront développées :

- la réflexion programmatique qui s'articulera avec le diagnostic architectural des bâtiments
- l'analyse et l'élaboration de stratégies urbaines,
- des esquisses architecturales suffisamment élaborées pour apprécier les qualités des réponses.

Pour les étudiants intéressés, le groupe de projet P921 du 1er semestre se poursuivra avec un groupe de PFE (sans que cette continuité soit obligatoire).

Code : **MP922**

Enseignants : D. REBOIS, T. BARBIER

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET D'ARCHITECTURE

MILIEUX HABITÉS: L'ARCHITECTURE AUX RYTHMES DE L'URBAIN ET DE LA NATURE

OBJECTIFS	<p>Une approche durable des milieux habités métropolitains introduit un changement de paradigme dans la relation entre ville, nature et mobilité et bouleverse la manière de penser et de concevoir le projet entre échelle urbaine et échelle architecturale.</p> <p>L'enjeu de cet enseignement est donc d'amener les étudiants dans des contextes de régénération urbaine à explorer et expérimenter la conception du projet dans ses articulations thématiques et spatiales à différentes échelles associées de manière inédite, entre territoire et proximité, à l'interface entre nature, urbanité et mobilité.</p>
CONTENU	<p>Il s'agit d'explorer les effets induits par trois renversements de points de vue stratégiques.</p> <p>1-ARTIFICE/NATURE : comment insérer les éléments naturels - air, eau, vent, terre - dans une approche non pas techniciste ou normative du développement durable, mais d'une manière réflexive (utilisation énergétique, rythmes naturels) et sensible (qualité des espaces publics/ouverts, ambiances)?</p> <p>2-REVERSIBILITE : comment concevoir des édifices qui puissent accepter des mutations d'usages dans le temps, prétendre à des renaissances successives leur offrant une durée de vie prolongée, économe et durable, durant laquelle s'ouvrent à des formes d'appropriation fluctuantes?</p> <p>3-ESPACES EN MOUVEMENT : comment repenser les mobilités urbaines entre déplacements rapides et déplacements doux et développer leur potentiel de déclencheur de dynamiques spatiales?</p> <p>L'enseignement se décomposera en 4 séquences :</p> <p>1 : INTERPRETATION D'UN TERRITOIRE SUBURBAIN ENTRE VILLE ET CAMPAGNE</p> <p>Le territoire de réflexion et de projet sera localisée à ANVERS en Belgique sous forme d'un territoire de projets entre ville et campagne. La question sera celle de comment une nouvelle agriculture urbaine peut s'hybrider à un développement de quartiers. Il s'agira de travailler sur l'articulation - autour du thème de l'hybridité naturel/artificiel - de fragments à urbaniser pour créer un MILIEU HABITE où la prise en compte des éléments naturels et agricoles s'associera à la conception d'un bâti (programmes de mixité des usages mais avec une dominante résidentielle).</p> <p>4 thèmes d'analyse seront développés:</p> <p>a- Inverser le regard et révéler le potentiel des éléments naturels</p> <p>b- Rendre réversible : morphologie bâtie et structure foncière et leurs capacités d'évolution</p> <p>c- Mettre en mouvement : mobilités et urbanité</p> <p>d- Habiter : modes de vie et innovations spatiales</p> <p>2 : RECITS ET FIGURES URBAINES</p> <p>Cette lecture de site sera accompagnée en parallèle de trois exercices de projets courts sur le croisement des thèmes (nature, bâti, mobilité, usages) pour expérimenter le passage de l'analyse à un questionnement de projet par la construction d'un regard et d'un récit.</p> <p>3 : SCENARIOS URBANO/ARCHITECTURAUX</p> <p>Au cours d'un atelier in situ à Anvers (en collaboration avec la Faculté d'architecture) en Novembre les étudiants devront chacun choisir dans le territoire d'étude un contexte et imaginer un scénario de régénération et de métamorphose urbaine. La taille et la forme du site pourront varier, mais chaque scénario devra croiser les quatre thèmes et les mettre spatialement en relation : éléments naturels et hybridité ville-nature / bâti à redévelopper et augmenter / temporalités des mobilités / mixité programmatique</p> <p>4 : DEVELOPPEMENT DU PROJET ET ENTRELACEMENT DES ECHELLES</p> <p>Chaque scénario fera l'objet d'un développement détaillé selon le contexte et la problématique de chaque étudiant. L'enjeu est d'apprendre à articuler plusieurs échelles de manière non linéaire</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Contrôle continu : 50% et rendu final : 50%.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>1 - INTERPRETATION D'UN TERRITOIRE SUBURBAIN : 4 groupes thématiques - fabrication d'un cahier sur le site. Modalités : analyse préalable, atelier in situ, photographies, vidéos, cartographies</p> <p>2 - RECITS ET FIGURES URBAINES : 3 exercices de projets courts sur un site et un thème précis chaque semaine élaboré en une semaine . Rendu sur un panneau format A1</p> <p>3 - SCENARIOS URBANO/ARCHITECTURAUX : maquette 3D numérisée ou/et matérielle. . Les scénarios seront finalisés lors d'un rendu intermédiaire par une maquette et quatre panneaux A1</p> <p>4 - DEVELOPPEMENT DU PROJET ET ENTRELACEMENT DES ECHELLES : 4 panneaux A1 complété par des représentations sous différentes formes (maquette, film, mémoire)</p> <p>5 - INTERFACE MEMOIRE PROJET : Une mise en relation du mémoire et de la problématique de projet peut-être poursuivie pour les étudiants qui le souhaitent.</p> <p>6 - RENDU FINAL : évalué par un jury composés d'enseignants de différentes disciplines (paysage, philosophie, architecture...)</p>

Code : **MP923**

Enseignants : E. DANIEL-LACOMBE, Y. GOURVIL

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET D'ARCHITECTURE

CONSTRUIRE L'URBANITÉ DANS ZONE EXPOSÉE À RISQUES NATURELS

OBJECTIFS

Architecture urbaine, dialogue de la ville et de la nature :

Il s'agit de dépasser l'opposition entre ville et nature, entre architecture et paysage. La transformation des mentalités qui permettra de rompre avec l'aliénation des urbains vis-à-vis de la nature passe par l'invention d'une nouvelle architecture et d'une nouvelle écologie susceptibles de métamorphoser la ville présente. Il faut donc apprendre à travailler à partir de quartiers urbanisés posant des problèmes divers, et non prôner une utopie passe-partout (les tours dans la nature, la ville jardin, le lotissement écologique).

CONTENU

Construire l'urbanité dans une zone exposée à des risques naturels :

Il s'agit de permettre à un groupe d'étudiants de préparer un projet à partir de l'étude d'une zone urbaine exposée à un risque naturel majeur. Il revient aux élèves de choisir leur site, mais le type de risque envisagé leur sera donné et variera d'une année à l'autre, l'eau (inondation, sécheresse, stockage et traitement des eaux polluées), l'air (tempête, pollution, feu), la terre (ruissellement, érosion, pollution en profondeur). Le projet envisagé devra porter sur une zone urbanisée et sa transformation. Dans ce contexte, l'architecture doit rendre possible un double imaginaire : celui du repli défensif de l'abri de quelques manières qu'on le conçoive, et celui de l'ouverture à un nouveau mode de rapport aux espèces vivantes et à la nature. Cela conduit au cœur d'une nouvelle esthétique, entièrement tournée vers la réception active de l'architecture, et reposant sur la mise en pratique de notions issues de l'art du paysage contemporain.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% et examen final : 50%

TRAVAUX REQUIS

La mise en place d'une méthode de travail de conception sera rythmée par un petit nombre d'enseignements en séminaire.

Code : **MDU901**

Enseignants : R. CARVAIS

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

DROIT DE L'URBANISME

OBJECTIFS

Le cours est destiné à se familiariser avec les notions de droit de l'urbanisme et de l'aménagement en référence aux pratiques du projet et aux métiers de l'aménagement et de la planification territoriale

CONTENU

Le cours propose une présentation du droit de l'urbanisme et de l'aménagement. Il prend appui sur les différentes pratiques professionnelles, pour dégager les principes, les techniques et les outils opérationnels qui régissent le travail et l'action des différents acteurs. Les enseignements porteront sur les domaines suivants:

Le cadre institutionnel (organisation et responsabilités des collectivités territoriales) et les acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement.

La planification en matière d'urbanisme et d'aménagement aux différentes échelles territoriales et niveaux institutionnels.

L'aménagement urbain, les modes d'élaboration et les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet d'aménagement urbain: l'objet de l'aménagement, les modes de financement et les moyens d'action.

L'action foncière et la maîtrise foncière.

Le contrôle réglementaire de l'aménagement et de la construction: le permis de construire, le permis d'aménager et les autorisations d'occupation de sols.- La politique du droit du logement dans ses relations avec l'élaboration des projets d'urbanisme et d'aménagement.

Urbanisme et patrimoine: principes et outils des politiques du patrimoine et d'environnement urbain, naturel et culturel

Les réformes récentes (Grenelle de l'environnement, Grand Paris)

MODE

D'ÉVALUATION

Epreuve écrite en fin de semestre: questions en rapport avec le cours

Code : **MS901A**

Enseignants : C. ASLAN, O. JEUDY, L. FALZON

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE 3

DÉMARCHES PLASTIQUES TERRITOIRES URBAINS 3 ARTS ET ESPACES

OBJECTIFS

Ce séminaire propose des recherches sur les pratiques d'expérimentations matérielles urbaines en amont du projet architectural. Sont étudiées des démarches singulières qui cherchent à faire apparaître les potentialités d'un territoire en mettant en oeuvre des dispositifs matériels à l'échelle 1. Comment susciter de nouvelles perceptions des éléments en présence, générer un potentiel d'interprétations quant à la vocation future d'un territoire ?

CONTENU

Ce séminaire traite plus particulièrement des actions et expérimentations plastiques dans friches urbaines, des friches industrielles et portuaires, des territoires urbains ou périurbains en voie de recomposition. Les étudiants sont amenés à intervenir sur la matérialité physique de ces lieux en devenir pour susciter des imaginaires urbains, d'autres manières possibles de les habiter. Ces expérimentations urbaines donnent lieu à des réflexions phénoménologiques sur l'action et la perception, la production d'espaces, l'adaptation au milieu environnant. La mise en situation d'un territoire et l'élaboration théorique sont menées simultanément. La force des éléments en présence exige des réponses manifestes en retour, le projet s'élaborant ainsi sur la pratique. Des amorces plastiques et architecturales déterminent des zones d'essais, des chantiers du possible. Comment tenir l'espace, le faire jaillir à travers des « manipulations à risques » ? Comment engendrer une démarche constructive de réaction matérielle qui favorise l'émergence de concepts et un potentiel d'actions. En cela l'étudiant est amené à développer ses propres outils critiques de représentation et ses propres processus d'élaboration issus de cette dimension expérimentale des lieux, à entretenir ce champ vital face aux systèmes de réduction généralisée des mises à distances et de la montée en puissance du virtuel.

Ce séminaire développe également des recherches sur les pratiques de représentations sonores et visuelles des territoires urbains, des montages filmiques et documentaires.

MODE

D'ÉVALUATION

- contrôle continu (50 %) et mémoire finalisé (50%)

- Présentation orale des conférences du soir

(Mardi 15h30 - 18h30)

TRAVAUX

REQUIS

- Cours, ateliers méthodologiques et suivi de recherches

- Mémoire de fin d'études en lien avec la réalisation d'un travail plastique

Code : **MS901B**

Enseignants : M. MAZLOUMAN, J. GAUTEL, Y. KNEUSE

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE 3

SÉMINAIRE SCÉNOGRAPHIE ARCHITECTURE 3 ARTS ET ESPACES

OBJECTIFS

La scénographie est considérée comme un art du lieu en ce que sa vocation est de mettre en forme le lieu de représentation relative à une oeuvre donnée. La scénographie règle ainsi les rapports du spectateur à l'œuvre dans un certain contexte symbolique. Aujourd'hui le scénographe est sollicité pour d'autres domaines que le théâtre comme dans les musées, les expositions, les défilés de mode, les jardins, l'architecture et les espaces publics. La scénographie est un outil, dans sa capacité à donner forme et surtout espace à un imaginaire ' non pas à travers un lieu donné et définitivement fixé, mais à travers les glissements que la représentation opère d'un lieu réel à un lieu imaginaire, et du lieu imaginaire au lieu réel.

CONTENU

La scénographie, une culture de l'espace, un outil de conception pour le projet architectural
Esthétique théâtrale, lieux scéniques, scénographie d'expositions et de usées, croisement des pratiques artistiques, la scénographie comme outil de conception pour le projet architectural.
Dans une approche de l'histoire du théâtre de l'histoire du théâtre et de ses grandes théories à travers l'étude de l'évolution spatiale, esthétique et symbolique du lieu théâtral.
Nous analyserons le champ scénographique et ses mutations dans son rapport avec l'évolution des différents champs de la mise en forme de l'espace et d'autres domaines de la création (arts plastiques, danse, musique,...) l'architecture et les espaces publics.
Ce séminaire approfondira les thématiques abordées lors de l'option thématique de la scénographie et le séminaire de 4^{ème} année. Il s'articule autour de la problématiques de la scénographie et de sa mutation au sens large. Les visites, rencontres et les conférences alimenteront les différents axes de recherches, ceci en partenariat avec des lieux pour la création contemporaine, différents théâtres, musées et lieux d'exposition. Les cours sont composés de deux volets : la scénographie théâtrale (étude de la genèse d'une oeuvre, texte, mise en scène, scénographie, lieu de représentation...) et la scénographie au-delà du théâtre (arts plastiques, installations, performances, art public, espaces d'exposition, de monstration, danse, vidéo, spectacles d'hybridation...). Des sorties de spectacles et de visites obligatoires seront proposées aux étudiants.

MODE D'ÉVALUATION

Cours, conférences, visites et rencontres. Suivi de mémoire. Mémoire. Cahier de bord

TRAVAUX REQUIS

- 1- des cours et des conférences sur :
 - la scénographie théâtrale
 - les lieux scéniques, les nouveaux lieux, l'architecture théâtrale
 - la politique culturelle
 - la scénographie et les arts plastiques
 - danse : Tanztheater, spectacles d'hybridation, utilisation de la vidéo
 - l'art public / commande publique
 - espaces publics
 - la muséographie et la scénographie des expositions
- 2- atelier méthodologique et suivi des recherches
plusieurs axes de recherches seront proposés aux étudiants, cette liste n'est pas exhaustive et évoluera selon les problématiques rencontrées :
 - conception scénographique
 - lieux de représentation, espace représenté, espace représentant
 - le regardant et le regardé / spectateur, acteur oeuvre
 - les problématiques de la scénographie des lieux liés aux lieux de monstration, musée, exposition
 - art public dans la ville
 - la création contemporaine dans sa dimension scénographique

Code : **MS903**

Enseignants : M. BÉDARIDA, C. LE FRANÇOIS

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE 3

ARCHITECTURE FORMATIONS URBAINES 3 VILLE HABITAT SOCIETE

OBJECTIFS	<p>Cette troisième partie du séminaire est destinée aux étudiants ayant obtenu le M 8.6 (S803) par leur pré-mémoire validé après avis d'un jury. Elle a pour objet, en tenant compte des recommandations de ce dernier, d'aider les étudiants à développer, compléter et finaliser la rédaction de leur mémoire en vue de sa soutenance devant jury. Les étudiants s'étant vu confirmé leur aptitude à s'inscrire dans un parcours recherche devront suivre l'optionnel prévu à cet effet.</p>
CONTENU	<p>Il s'agit d'aider les étudiants à mener le mémoire à son terme, en leur faisant d'abord compléter les données insuffisantes pour répondre à leurs questions initiales, et développer leurs interprétations et conclusions. Il s'agit aussi, par auto-évaluation, de leur faire porter un regard d'ensemble sur l'élaboration progressive de leur problématique depuis le S703 et le S803, de façon à ce qu'ils en saisissent la continuité et les évolutions. Leurs conclusions pourront ainsi faire état de la part de validation et d'invalidation de leurs idées premières, et proposer des pistes de réflexion ultérieure.</p> <p>Une attention sera portée sur les différences d'approches, selon que les mémoires relèvent de réflexions pouvant concerner à différents degrés la conception ou ses études préalables, ou bien qu'ils s'apparentent davantage à un travail à caractère universitaire (théorique, épistémologique ou historique, par exemple) visant à produire des connaissances et/ou à suggérer de nouvelles questions. C'est surtout dans ce cas de mémoire qu'il sera possible, pour les étudiants qui en auraient déjà émis le souhait, de le développer avec un objectif de «parcours recherche».</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Exposé, présence et contrôle continu : 40%. Mémoire final et soutenance : 60%.</p> <p>Un jury confirme en outre la validité des mémoires postulant à la mention Master recherche en M 10.11.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Dans la partie de séminaire, limitée à 1h hebdo, chaque directeur de mémoire réunit ses étudiants pour leur faire part de suggestions les intéressant tous (lectures complémentaires, recommandations de méthodologie ou de mise en forme du mémoire,...).</p> <p>Le suivi individuel, important à ce stade du travail, est prévu ensuite, à raison de 2h hebdo.</p>

Code : **MS904**

Enseignants : E. AMOUGOU, S. WACHTER, M. SAIDI SHAROZ

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE 3

DÉMARCHES PLASTIQUES TERRITOIRES URBAINS 3 ARTS ET ESPACES

OBJECTIFS	<p>Ce séminaire offre le cadre d'une démarche approfondissant le sujet de mémoire engagé au semestre précédent:</p> <ul style="list-style-type: none">- l'analyse de situations concrètes qui donne au travail son assise empirique et questionne le rapport des espaces à leurs conditions historiques, économiques, politiques;- l'acquisition de connaissances utiles à la compréhension des phénomènes étudiés;- l'approche pluridisciplinaire associant préoccupations architecturales, urbaines et sociétales- développement d'une posture réflexive vis-à-vis de situations concrètes de la transformation urbaine.
CONTENU	<p>Ce séminaire pluri-disciplinaire proposée par des enseignants-chercheurs, architectes, urbanistes et sociologues, s'intéresse au processus de fabrication de l'espace urbain à toutes les échelles, dans un contexte internationalisé et marqué par des changements sociaux et environnementaux. L'accent est mis sur la mise en relation entre architecture, projet urbain et sociétés, et il est question notamment des interactions espaces-acteurs-sociétés, des pratiques renouvelées des espaces, des modes de production de l'architecture et des ensembles urbains.</p> <p>Pour le mémoire l'étudiant/e est invité/e à développer une approche de terrain, originale et personnelle, à privilégier ainsi une démarche d'étude ou de recherche dans laquelle il/elle constitue un corpus de données à partir d'archives, de statistiques, d'enquêtes, d'observations, de relevés, etc.</p> <p>Des demi-journées thématiques (potentiellement ouvertes à toute l'école) réunissent les étudiants avec un groupe d'intervenants ? étudiants de l'année en cours, enseignants-chercheurs et invités - autour de questions actuelles : concertation et participation, programmation architecturale et urbaine, la question des patrimoines, la place des espaces publics et le traitement des questions sociales dans le projet, les mobilités urbaines, les métiers de la ville, etc. Ces demi-journées peuvent être mutualisées avec d'autres séminaires (AEDD, ...) et sont adossées à tour de rôle à l'un des deux axes structurants du séminaire qui s'adossent à leur tour aux productions de recherche ainsi qu'aux thèmes d'approfondissement de l'école:</p> <ul style="list-style-type: none">- PROJET URBAIN ET PROSPECTIVES, USAGES ET ESPACES PUBLICS, Resp. S. Wachter (HDR)- PATRIMOINE, VILLE ET ARCHITECTURE, Resp. E. Amougou (HDR) <p>Ce séminaire propose un parcours recherche mutualisé avec d'autres séminaires. Les étudiants qui envisagent ce parcours sont évalués à la fin du semestre 9 puis poursuivent ce parcours au semestre 10 en s'inscrivant dans l'optionnel recherche Sogo6 (resp. J. Zetlaoui-Léger, S. Wachter, E. Amougou)</p> <p>Le séminaire et le parcours recherche sont adossés aux écoles doctorales partenaires ainsi qu'à plusieurs laboratoires de recherche de l'ENSAPLV :</p> <p>AHTTEP, LET, MAAC</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Présences; contribution aux échanges; fiches de lectures; validation des étapes du mémoire; 40% de contrôle continu et 60% lors du rendu final (mémoire).</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>L'enseignement s'organise en trois volets:</p> <ol style="list-style-type: none">1. Demi-journées thématiques tous les 15 jours2. Suivi du travail de mémoire qui se fait au sein de chaque axe et s'appuie sur les étapes de production réelles tous les 15 jours. <p>Nature des travaux demandés : Elaboration d'un mémoire: définition d'une question, état des travaux existants sur cette question avec bibliographie, exposé d'une problématique et réalisation de l'étude, enquête ou expérimentation, rédaction finale. Les questions autour de l'auto-évaluation critique du travail en cours, de l'identification, conduite et intégration de compléments de recherche, de la finalisation du mémoire et de la préparation de la soutenance occuperont une place importante.</p>

Code : **MS9o6**

Enseignants : C. ZAHARIA, C. SZANTO

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE 3

ARCHITECTURE/S ET PAYSAGE/S: ACTUALITÉS DU PAYSAGE

OBJECTIFS

Mise en tension des notions-actions contemporaines en matière de paysage, architecture et espaces publics soutenable ; constitution de connaissance sur les questions contemporaines ; exercice à la prise de recul sur les actualités et mise en oeuvre d'un esprit critique sur les événements contemporains ; entraînement à la prise de position et à la participation aux débats actuels en matière d'aménagement et de projet d'espaces ; formation aux langages et aux problématiques interprofessionnelles ;

CONTENU

Après avoir acquis les fondamentaux (séminaire 1) et approfondis les cultures du paysage et de l'architecture (séminaire2), le troisième semestre du séminaire « Architecture/S et Paysage/S» propose de développer un grand thème de l'actualité de l'aménagement du territoire et de la ville qui croisent et entrent en débat avec le projet architectural, urbain et de paysage. Ce grand thème sera abordé sous ses différents aspects : de son origine à sa constitution ; des notions et modèles culturels qu'il mobilise aux formes et dispositifs spatiaux qu'il évoque ; des acteurs sociaux qu'il implique aux interrogations sociales qu'il induit. Des études et/ou des projets concernant le thème traité fourniront un terrain d'observation à partir duquel le débat et les questionnements d'actualités seront présentés. Adossé à l'équipe de recherche AMP, ce grand thème sera différent d'une année sur l'autre et, au fil des années, un fond se constituera pour servir la réflexion des promotions d'étudiants suivantes.

Cette année nous aborderons le thème du projet de paysage ouvrant à des alternatives de projet urbain et de projet de territoire. Les concepteurs et les aménageurs sont fortement sollicités face à la demande de renouvellement de la pensée et des pratiques sur les différents fronts, urbain et territorial, social, projectuel. Ce thème sera abordé à partir de l'étude des écrits, travaux, discours de professionnels du paysagisme actifs dans la construction d'un regard et d'une approche alternative. À partir des projets, des ouvrages, des débats autour de ces professionnels du paysagisme contemporain, d'autres questions seront explorées et d'autres interlocuteurs sollicités.

MODE D'ÉVALUATION

Participation aux cours ; préparation des questions débats liés aux conférences ; note de synthèse des apports du semestre, en lien avec la préparation du mémoire.

Mémoire de fin d'études

TRAVAUX REQUIS

Conférences et débats préparés par les étudiants en accord avec les enseignants.

Participation active à la préparation de la « Conférence du soir » organisé par invité par l'équipe 'Architecture/S et Paysage/S (invité à préciser).

L'encadrement des mémoires fera l'objet de réunions collectives réunissant plusieurs intervenants de l'UEM, puis par groupe réuni par chaque encadrant, puis par séance d'encadrement individuelle. Production du mémoire final.

Code : **MS9o8**

Enseignants : V. JOUVE, S. NAVA, H. REIP, M. NEGRO

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE 3

DÉMARCHES PLASTIQUES TERRITOIRES URBAINS 3 ARTS ET ESPACES

OBJECTIFS	<p>Comment l'art et le cinéma permettent d'écrire une pensée de l'architecture?</p> <p>Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui souhaitent engager une recherche en cinéma sur l'architecture, la ville et le paysage. Les pratiques cinématographiques forment le socle de réflexion engagé au sein de ce séminaire où elles seront enrichies de questionnements émanant du domaine des arts visuels et de la philosophie.</p> <p>Il sera le cadre de réflexion et de discussion qui accompagnera l'élaboration de mémoires-films qui prendront forme d'un film accompagné d'un travail écrit.</p>
CONTENU	<p>'Les mots m'ont permis de deviner/définir la différence entre la vision qu'ils engendrent quand on les frotte les uns contre les autres et celle qui peut être générée par des images en mouvement...'</p> <p>Stan Brakhage (Métaphores et Vision, Ed. Centre G.Pompidou, 1998).</p> <p>Entre l'architecture, le cinéma, les arts plastiques et la philosophie, le renvoi des processus à l'oeuvre d'une discipline à l'autre constitue le corps théorique de la réflexion engagée ici. Le 'mouvement signifié' évoqué par Brakhage pourrait être la base de conception de ce mémoire, un vecteur de réunification de champs parfois séparés: le monde 'phénoménal', les appareils optiques (oeil ou objectif) et le champ d'action de la pensée.</p> <p>En se plaçant à la croisée de l'art et de l'architecture, il s'agit d'interroger notre perception de la ville et du paysage. Pour cela, le mémoire, outre un travail écrit, consiste ici à dire, au moyen d'un travail effectué en vidéo, les mutations à l'oeuvre dans les espaces que nous traversons.</p> <p>Dans l'avancée du mémoire, il s'agit d'éviter la dissociation de la forme et du fond. Pensés ensemble, ils constitueront la matière de cette recherche hybride, dont la partie filmée avancera de front avec le travail d'écriture, dans un travail de correspondance et complémentarité.</p> <p>Comment et que peut-on dire avec des images?</p> <p>Comment réfléchit un plan?</p> <p>Comment pense un montage?</p> <p>Que raconte un texte que les images ne peuvent élaborer?</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Contrôle continu.</p> <p>Soutenance du mémoire en fin de semestre.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Mémoire-film : film de 15-20 mn maximum accompagné d'une partie écrite</p>

Code : **MS909**

Enseignants : P. CHABARD, S. DESCAT

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE 3

CRITIQUE ET HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 3

OBJECTIFS	Poursuivant le séminaire thématique (1) du pôle PHC, qui introduisait à la réflexion et à la lecture critiques de l'architecture et de la ville moderne et contemporaine, de leurs représentations et de leurs formes de diffusion (médias), ce séminaire articule plus directement ces thèmes aux travaux personnels des étudiants, en tentant de leur donner les instruments méthodologiques nécessaires à une recherche approfondie et la réalisation de leur mémoire.
CONTENU	Le séminaire poursuit l'exploration des trois axes d'enseignement et de recherche (critique, histoire, publication architecturale) abordés en Master 1 M8 (voir fiche M 8.6 S 807). À travers la question de la critique, et celle de l'historiographie architecturale et urbaine (« histoire de l'histoire » de l'architecture et de la ville), le séminaire approfondit les différentes thématiques abordées en M1 : la relation entre écrit et oeuvre, écrit et production architecturale / urbaine. Au-delà de l'acquisition de connaissances sur un corpus d'écrits théoriques et historiques des XIXe et XXe siècles sur l'architecture et la ville, le séminaire questionne donc les relations entre théories, engagement doctrinal et histoire, et entre critique et histoire. Il envisage ces thématiques dans l'optique d'accompagner les approfondissements théoriques des mémoires. Il interroge aussi le rapport des architectes à l'histoire et à la critique, à travers la question de la « critique engagée », de la critique et de l'histoire dites « opératoires », c'est-à-dire qui entendent interagir avec la conception du projet. Il a pour objectif d'amener l'étudiant à discerner le statut (critique, doctrinal, communicationnel) des textes afin de le confronter à la production critique contemporaine, de questionner ces textes au regard de la production de projet. Au sein de ces thématiques, ce séminaire (2) met ce semestre l'accent sur la critique de la ville et l'historiographie urbaine. Il consacre en ce second semestre d'enseignement, une partie conséquente des séances aux méthodologies de la recherche, et à l'encadrement (collectif et individualisé) des mémoires des étudiants. Parcours recherche ; La possibilité est ouverte pour les étudiants dont le mémoire atteint un niveau suffisant au terme du semestres 9 de s'inscrire dans le parcours recherche (30 heures d'encadrement supplémentaires durant le semestre 10), qui vise à l'approfondissement du mémoire et à un complément de formation à la recherche. Ce parcours conduit à l'obtention de la mention recherche au diplôme d'architecture, nécessaire pour les étudiants souhaitant poursuivre leurs études au-delà du second cycle.
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu (présence, corrections intermédiaires, rédaction du mémoire. Mémoire et soutenance.
TRAVAUX REQUIS	Les séances de séminaire sont divisées entre conférences (28 heures), par les enseignants du séminaire et par des conférenciers invités, des ateliers méthodologiques d'initiation à la recherche et d'écriture su mémoire, un suivi collectif et individualisé des mémoires. Deux rendus intermédiaires ont lieu avant le rendu définitif du mémoire en fin de semestre. Rendus intermédiaires du mémoire (2) Mémoire et soutenance

Code : **MS910**

Enseignants : A. D'ORAZIO, I. IOSA, J. BLESIOUS, E. MACAIRE,
E. ROZENHOLC, A. TUFANO

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE 3

DÉMARCHES PLASTIQUES TERRITOIRES URBAINS 3 ARTS ET ESPACES

OBJECTIFS	<p>A la suite des séminaires 1 et 2, une réflexion sera menée sous l'angle de l'analyse critique afin de permettre aux étudiants de finaliser la production de leur mémoire de master.</p> <p>Sera abordé : la situation de projet (architectural et urbain) face aux exigences de la qualité environnementale et aux enjeux de la performance. Ce questionnement fondé sur l'idée d'« impératif écologique » devra permettre de prendre la mesure de ce qui s'opère, autour de la notion de développement durable, chez les concepteurs, les décideurs et les usagers. Assiste-t-on dès lors à un changement de paradigme ou à des formes de recyclages du débat ?</p>
CONTENU	<p>Ce séminaire interroge les nouvelles approches des démarches urbaines et architecturales :</p> <ul style="list-style-type: none">- innovation et concepts architecturaux et urbains liés à la problématique environnementale ;- gestion responsable des ressources, des patrimoines (naturels et humains) et des territoires, maîtrise des ambiances, utilisation rationnelle de l'énergie, cycle des matériaux et des bâtiments, maîtrise des pollutions et nuisances ;- prospective du développement urbain et de la mobilité, morphologie et paysage, maîtrise des flux, dimension sensorielle et prospective des éléments techniques, relation intérieur-extérieur, espaces de transition, complexité de l'intervention sur une réalité urbaine, péri-urbaine, rurale, etc.- émergence d'une ingénierie et d'un aménagement de haute qualité environnementale, associant une pluralité d'approches, de disciplines et de savoir-faire. <p>Il s'articule avec l'optionnel Parcours recherche au semestre 9, ce dernier mutualisé avec les autres séminaires de l'école. Les étudiants qui envisagent ce parcours sont évalués à la fin du semestre 8 lors de la soutenance du mémoire d'étape, puis poursuivent ce parcours au semestre 9 en soutenant leur mémoire et en participant activement à l'optionnel Parcours recherche.</p> <p>Pour plus de détails consulter la page http://www.paris-lavillette.archi.fr/aedd/te/</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Présence et participation active aux débats ; avancement du mémoire ; séance collective de présentation de plan ; ...</p> <p>Contrôle continu 40%, mémoire final 60%.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Présentations et débats sur les composantes principales de la problématique à partir de recherches et de travaux méthodologiques. L'aide méthodologique est centrée sur la finalisation du mémoire et la préparation de la soutenance. Il s'agira pour l'étudiant de développer une situation d'écriture critique autour de la problématique et des travaux de terrains réalisés lors des semestres 7 et 8.</p>

Code : **MS911**

Enseignants : F. GUÉNA, A. TÜSCHER, V. MONIER

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE 3

ACTIVITÉS INSTRUMENT DE LA CONCEPTION 3

OBJECTIFS

Les activités de la conception impliquent l'utilisation de nombreux instruments (maquettes, esquisses, modèles numériques, prototypage, etc.). L'objectif de ce séminaire est d'interroger la place du numérique dans les activités de conception.

Les discours et les pratiques actuels sur le numérique et l'architecture sont nombreux : Computational Design, Continuum conception-fabrication, BIM, Parametricism, biomimétisme, architecture numérique, etc. Dans ce séminaire, nous proposons de développer un regard critique sur ces pratiques.

Il s'agit d'une part de prendre conscience des opérations cognitives (activités mentales) qui composent le travail de conception architecturale, et d'autre part, d'étudier les places, rôles, usages et influences des différents outils qui les instrumentent.

Les connaissances que ce séminaire mobilise sont de deux ordres : 1) les sciences de la conception et 2) la modélisation numérique de l'architecture.

CONTENU

Ce séminaire est associé à l'optionnel de séminaire S0921: Continuum numérique - Conception, modélisation et fabrication.

Cet enseignement prend la forme d'un atelier réflexif qui se développe suivant trois temps :

- un temps d'enseignement théorique qui fournit aux étudiants des connaissances ancrées au sein des sciences de la conception architecturale et des sciences informatiques appliquées à l'architecture.
- Un temps de production et de présentation des travaux de recherche développés par les enseignants et les étudiants
- Un temps de débat autour des sujets abordés par chacun.

Au semestre 9, il s'agit de poursuivre le travail de recherche initié au semestre 8 sur le sujet construit par l'étudiant, et de l'achever par la rédaction d'un mémoire à rendre et soutenir en fin de semestre.

Un site web dédié au séminaire permet l'échange entre les enseignants et les étudiants.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu, qualité du mémoire et de la soutenance.

TRAVAUX REQUIS

Le mémoire final et sa soutenance orale.

Code : **MS912**

Enseignants : S. BALEZ, D. HAMANI, D. ALLUIN, R. ARLOT, N. BELKADI

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE 3

PRATIQUES CONSTRUCTIVES DU PROJET ARCHITECTURAL, REGARD CRITIQUE ET PROSPECTIF 3

OBJECTIFS

Cet enseignement est organisé en continuité des séminaires de M1, avec pour objectif le développement du travail individuel sur le mémoire en vue de son aboutissement.

Chaque étudiant doit ainsi arriver à ressaisir et synthétiser les données (bibliographiques, de terrain...) récoltées précédemment, tout en leur portant un regard critique et prospectif.

CONTENU

Poursuite et approfondissement des problématiques développées dans l'enseignement des séminaires des semestres 7 et 8. Pour mémoire il s'agit d'un cadre général lié à la démarche de projet qui s'appuie sur le double point de vue qui considère le projet architectural :

- comme un processus long, marqué par des temps forts, depuis la programmation (et même encore en amont à partir d'un diagnostic architectural et urbain) jusqu'à la réalisation et les retours d'exploitation, processus nécessairement itératif pour gérer sa complexité et son évolution dans le temps,
- comme un travail collaboratif faisant intervenir de nombreux acteurs, collaborations nécessaires pour répondre à son caractère hétérogène et pluridisciplinaire.

MODE D'ÉVALUATION

Note intermédiaire : contrôle continu (participation au séminaire) : 50% - évaluation du document pré-mémoire : 50%.

note finale après soutenance du mémoire.

TRAVAUX REQUIS

Le séminaire a un rythme hebdomadaire

Exposés oraux

Le rendu final (mémoire) sera soutenu devant un jury.

Code : **MS913**

Enseignants : A. TUFANO, M. BODART, M. FATIGATO, A. FREMY,
C. GIRARD, D. REBOIS

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE 3

MILIEUX HABITÉS : TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES DES MILIEUX. MÉTAMORPHOSES : VILLE/NATURE

OBJECTIFS	Nous sommes passés d'un monde d'héritage et de valeurs bien identifiés à un monde éclaté et instable dans lequel les repères sont en question. Aussi le séminaire sera une réflexion sur les capacités métamorphiques des milieux habités, significatives des chantiers cruciaux de reconfiguration des territoires et des changements qui s'effectuent par rapport à de nouvelles formes d'alliance de l'homme à la nature.
CONTENU	<p>L'inquiétude liée aux dévastations des écosystèmes et à la prise de conscience de la finitude de la planète Terre et sa vulnérabilité et de celle des hommes a conduit à s'interroger sur les rapports soutenables à établir entre nature, techné et société. Dans une écologie environnementale et humaine sont envisagées les capacités d'un milieu à se métamorphoser et à ouvrir un monde afin de dépasser les situations inhabitables.</p> <p>La limite qui distingue, l'espacement ou écart qui met à distance tout en ménageant une certaine proximité, les mises en relations entre les êtres et les choses, oeuvrent à l'entrelacement des échelles, par lequel l'espace et le temps, le grand et le petit, participent d'un co-rythme. De multiples questions politiques, éthiques et philosophiques sont donc en jeu: quels sont les héritages? Que faut-il conserver et jusqu'où? Comment concilier usage, évolution et conservation? Et aussi qu'est ce qui est à ménager? De quoi est-on en charge?</p>
MODE D'ÉVALUATION	Un investissement personnel et une présence régulière aux séances sont nécessaires, accompagnant une diffusion régulière du travail et une présentation orale de l'état d'avancement du mémoire.
TRAVAUX REQUIS	<p>1. Séminaire:</p> <ul style="list-style-type: none">- Ville nature/ville monde: X. Bonnaud- Ethique/esthétique et métamorphose: A. Tufano- Sciences et philosophies de la cognition : A. Tuscher <p>Ces séminaires sont organisés sous forme de séances intensives articulant concepts, références et études de cas. Des cours et interactivités entre enseignants et étudiants seront proposés.</p> <p>2. Suivi de mémoire: X. Bonnaud, A. Tufano, A. Tüscher, avec la participation des enseignants de projet pour la finalisation du mémoire.</p>

Code : **MS914**

Enseignants : C. PEDELAHORE, J. JAUPITRE, V. LAGUIA

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE 3

LA FABRIQUE SPATIALE ET CULTURELLE DES TERRITOIRES DURABLES

OBJECTIFS

Ce séminaire est un lieu d'élaboration double :

-Collectif, celui de la construction d'une pensée analytique et critique des productions spatiales humaines internationales et de leurs mutations sur le temps long.

-Individuel, celui de l'atelier, patient et cumulatif, de la fabrication du mémoire de master, sur la base de la construction raisonnée d'un sujet et d'une problématique spécifiques, d'un corpus référencé, ainsi qu'une posture propres à chaque étudiant.

CONTENU

Ce séminaire s'inscrit dans une double perspective théorique et pratique :

-Celle de l'inséparabilité des échelles de la fabrication des espaces anthropisés, depuis les savoirs et les usages les plus domestiques jusqu'aux pratiques de la fabrique -concrète et diversifiée- de l'urbain et des grands territoires métropolitains internationaux.

-Celles de l'appréhension accrue de la complexité spatiale et sociale des fabrications humaines, sédimentaires et hybrides, tant matérielles qu'immatérielles : archétypes, modèles, cultures, logiques et processus de transformation.

Ces dynamiques interviennent de manière systémique à l'échelle de prolongés échanges bilatéraux entre identités et cultures -savantes comme populaires- des grandes aires civilisationnelles mondiales : Méditerranée, Asie, Amérique Latine, Moyen- orient, Afrique.

METHODES

Les approches, présentées, illustrées et explicitées en cours magistral, sont celles développées par la recherche scientifique urbaine et architecturale dans ses procédures pluridisciplinaires et interculturelles.

Elles s'articulent sous la forme d'analyses spécifiques qui sont remontantes, rétrospectives et comparatives.

Elles constituent ainsi des outils de connaissance approfondie, tant de la diversité que de l'universalité des fabrications et des cultures spatiales -savantes comme populaires- à l'échelle d'une métropolisation intercontinentale reconnue comme fait humain et civilisationnel majeur.

MODE

D'ÉVALUATION

- Notes de Cours et de lectures.

- Corrections hebdomadaires de l'avancement et de la finalisation des mémoires.

TRAVAUX

REQUIS

Cours Magistral et suivi hebdomadaire de l'avancement des mémoires en langue française.

Langues acceptées (corrections individuelles) : espagnol, anglais, portugais, italien, vietnamien.

Travaux demandés :

- Notes de Cours et de lectures comme approfondissement et contenu d'un objet de recherche et d'une problématique personnelle.

- Avancement et finalisation du mémoire de master 2.

Code : **MS915**
Enseignants : K. BOWIE, V. NEGRE

Coefficient de pondération : 0,15
Nbre d'heures / TD : 28
Nbre d'heures / CM : 14
Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE 3

DÉMARCHES PLASTIQUES TERRITOIRES URBAINS 3 ARTS ET ESPACES

OBJECTIFS	<p>Que faut-il conserver ? Selon quels critères choisit-on ? Quelle est la logique de la réglementation en vigueur ? Comment conjuguer aujourd'hui conservation, appropriation et invention et comment ces notions et ces pratiques se sont-elles combinées concrètement à différentes périodes ? L'enseignement proposé vise à la fois à démystifier ce champ et à permettre à ceux qui le souhaitent d'acquérir compétences et connaissances pour poursuivre une carrière dans ce domaine. Il a également l'ambition de développer des connaissances concernant des objets et des sites en mutation, en mutation, susceptibles d'être considérés comme « patrimoniaux » à l'avenir.</p>
CONTENU	<p>Le séminaire poursuit les thématiques abordées dans le semestre 7 et 8. La majorité des séances est consacré à l'encadrement individuel des Mémoires.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Contrôle continu (présence, rédaction du mémoire). Il est demandé aux étudiants le rendu régulier des différentes parties du Mémoire selon un calendrier individuel fixé en début d'année. Mémoire et soutenance.</p>

TRAVAUX
REQUIS

Code : **MS0901**
Enseignants : D. COUILLARD

Coefficient de pondération : 0,1
Nbre d'heures / CM : 28
Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL SÉMINAIRE 3

ARCHITECTURE, URBANISME, PAYSAGE, LUMIÈRE/SON

OBJECTIFS	<p>L'idée de la conception en 'lumière/son, évolue en fonction des développements des technologies, des concepts plastiques, des instruments et matériaux de l'art, des richesses sociales, des volontés politiques et de multiples facteurs. Du Moyen-Age au temps présent, la lumière a changé de matérialité, de plastique, d'esthétique, de technologie, d'énergie, d'échelle de dimension, de puissance, d'énergie. La lumière appliqué au paysage, à l'urbanisme, à l'architecture à l'instant 'T' d'une période historique, produit une identité particulière révélatrice des sens, reflet des arts et techniques d'une époque de l'histoire. La lumière / son contemporaine, devient indissociable de l'image d'animation, de l'image vidéo, du son, du son 3D, de l'image 3D, de l'informatique, mais aussi de l'espace, de la 'spacialité' de l'espace. Une lumière / son nouvelle, résultante des évolutions et découvertes technologiques actuelles et issue, des sens contemporains du nouveau spectacle urbain et architectural de la ville et du paysage. Les conséquences transfigurent les traditions des images admises, les images traditionnelles du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture, offrant des apparences nouvelles, inédites, maximales ou minimales, du lumière / son. L'histoire ancienne et contemporaine des arts et techniques, sont ressources des créations futures, additionné de futurologies ludiques ! Cultures pour l'architecte, car la lumière naturelle et artificielle, imprègne plus que jamais, la création actuelle et l'utopie du moment. Concevoir l'espace / temps de la lumière / son ? La révolution de demain, se découvre hier !</p>
CONTENU	<p>Des cours théoriques associés à des expériences lumières / son en relations.</p> <p>En exemple, des thèmes développés: les concepts artistiques et plastiques lumières, l'architectures de la lumière, l'éclairage public urbain, les mobiliers d'éclairage, la lumière à l'époque médiévale, la pyrotechnie, le style Art-Déco et la lumière sur le paquebot Normandie, le spectacle son et lumière, la fibre optique, le laser, la lumière naturelle et autres thématiques...</p> <p>Des intervenants, de l'Association Française de l'Eclairage et de l'Association des Concepteurs Eclairagistes et si possible, le voyage aux 'Nuits de la Lumières de Lyon' vers le 8 et 9 décembre 2015.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Note finale établie par 50% de la note de présence et 50% de la note du dossier de conception lumière, produit par l'étudiant.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Un dossier de conception plastique et technique de mise en valeur par la lumière, le sujet ou le site choisi par l'étudiant, est construit et rédigé en chronologie du cours.</p> <p>Le dossier comprend, la conception plastique, une ou plusieurs images nocturnes et diurnes de la création, la conception technique, les plans techniques, les choix de matériels et leurs fonctionnements, le plan financier et les éléments associés, en fonction des particularités du sujet et du concept.</p> <p>Bibliographie</p> <p>5 ouvrages :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les éclairages des villes, Roger narboni 2012,- By nighth, lumière et architecture, Montse Borrás 2009,- Lumière et ambiances, roger Narboni 2006,- La lumière et le paysage, Roger Narboni 2003,- La lumière urbaine, Roger Narboni 1995.

Code : **MS0904**

Enseignants : S. WACHTER

Coefficient de pondération : 0,1

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL SÉMINAIRE 3

PROSPECTIVE DE LA VILLE ET PROJET URBAIN

OBJECTIFS

Le projet urbain et architectural s'appuie sur des visions stratégiques et prospectives de la ville. Cet enseignement a pour but de présenter les principales visions prospectives de la ville élaborées ces dernières années et d'évaluer l'impact de ces visions sur l'élaboration du projet architectural et urbain. Il propose de réaliser un travail de prospective urbaine sur un site ou un secteur de la région Ile-de-France.

CONTENU

Le projet architectural et urbain s'inscrit dans une vision générale et prospective de la ville. Il est élaboré à partir d'analyses urbaines et de scénarios de développement urbain.

Cet enseignement propose :

- de présenter les principaux travaux de prospective urbaine réalisés en France et en Europe ces vingt dernières années
- d'étudier les diverses approches méthodologiques de la prospective urbaine
- de mettre en relief les principales évolutions et innovations enregistrées par les démarches de projet urbain ces 10 dernières années
- d'analyser les apports de la prospective et des démarches en termes de scénarios à l'élaboration des projets urbains et des documents de planification urbaine
- à partir de plusieurs études de cas (Seine rive gauche, Trapèze- Boulogne, Nanterre-La Défense, Quartier raquet à Douai, De bonne à Grenoble, Lyon Confluences, ...), de voir dans quelle mesure le projet architectural et urbain s'inspire des réflexions stratégiques issues des travaux de prospective
- d'effectuer un travail de prospective urbaine sur un site ou un secteur de la région Ile-de -France

MODE

D'ÉVALUATION

Dossier

TRAVAUX

REQUIS

Code : **MS0906**

Enseignants : M. FENKER

Coefficient de pondération : 0,1

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL SÉMINAIRE 3

CONCEPTION ARCHITECTURAL ET DÉMARCHE ERGONOMIQUE

OBJECTIFS

- Initier aux liens entre architecture et ergonomie dans la démarche de conception des lieux de travail.
- Comprendre l'apport d'une analyse ergonomique des activités de travail à la conception architecturale.
- Appréhender le rôle et les compétences de l'architecte dans les interventions visant la transformation des situations de travail.

CONTENU

L'optionnel correspond à deux sessions intensives du master cohabilité.

L'une porte sur la démarche ergonomique dans la conception et la conduite des projets en entreprise. Elle est consacrée aux modèles d'analyse du travail et à l'approche des dimensions spatiales des activités et des usages. Des démarches d'intervention sont présentées. (novembre)

L'autre porte sur la conception spatiale et l'architecture des lieux de travail. Elle est consacrée aux liens entre espace, architecture, organisation et vie au travail à partir d'études de cas. Elle aborde également la question des modalités d'interaction et de coopération entre architectes et ergonomes (avril).

MODE D'ÉVALUATION

Dossier

TRAVAUX REQUIS

3 jours de cours entre novembre et décembre 2016 (dates à définir) + une session intensive pendant la semaine du 13 au 17 février 2017 (à l'université Paris 1 ou à La Villette),

Appréhender les aspects ergonomiques, sociaux et spatiaux d'une intervention en milieu de travail à travers des exercices et des études de cas.

Code : **MS0913**
Enseignants : J-M. COGET

Coefficient de pondération : 0,1
Nbre d'heures / CM : 28
Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL SÉMINAIRE 3

HISTOIRE ET THÉORIE DE LA PROGRAMMATION

OBJECTIFS

L- objectif global de cet enseignement est de fonder les prémices d'une culture programmatique.

Cette culture programmatique sera alimentée par une triple analyse historique (notamment littéraire), épistémologique et juridique (loi MOP et ses suites), de l'évolution de la relation entre le maître d'ouvrage et ceux à qui il délègue le soin de concevoir le projet, qu'ils soient mandatés pour élaborer un projet ou un programme.

CONTENU

La démarche pédagogique comporte trois phases.

1 - La première phase consiste à initier l'étudiant à l'approche programmatique, à la discerner et à la distinguer, de celles de l-usager et de l'architecte.

L'approche se fait, après un exposé méthodologique, par un exercice de réflexion collective sur la programmation de l'habitat, et notamment de son intérieur, sujet que chacune et chacun croient connaître, mais qui présente d'innombrables variétés.

2 - la deuxième phase consiste en une approche historique de la programmation qui émerge chez Diderot avec son « Plan d'une université » et évolue jusqu'au cadre légal actuel (la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique et ses suites) qui explicite et encadre les relations entre le maître d'ouvrage les concepteurs du programme et du projet.

3 - la troisième phase consiste en une approche épistémologique de l'évolution de la programmation et de la conception architecturale, soumises à des exigences réglementaires de la puissance publique, de plus en plus fortes, qui rendent nécessaire une pluridisciplinarité toujours plus large et le recours à des plateformes collaboratives.

Cette troisième approche intègre :

- l'étude des nouveaux outils de programmation urbaine des élus : les systèmes d'information du territoire,
- l'analyse du cadre juridique de la programmation, de sa complexité et de ses faiblesses.
- l'inventaire des enjeux architecturaux, urbains et environnementaux de la programmation
- l'analyse des objectifs et méthodes de programmation dans les différents types de projet
- l'étude de la formation des coûts économiques et environnementaux dans une opération immobilière ou urbaine
- l'étude des méthodes d'estimation des opérations en France et la comparaison avec l'approche britannique

MODE D'ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances est établi sur la base du contrôle continu de la présence et de la participation au cours (50 %) et sur l'évaluation du mémoire (50 %).

TRAVAUX REQUIS

Le travail personnel demandé consiste en l'élaboration d'un mémoire individuel analysant pour un type d'ouvrage du choix de l'étudiant, la place de la programmation dans la presse architecturale.

Le travail consiste à confronter 3 articles choisis dans trois revues d'architecture différentes et présentant un projet d'ouvrage du type choisi par l'étudiant et à mettre en évidence la place réservée à la programmation et au respect du programme dans ces articles.

langue du cours: français

langue de communication: anglais, allemand, italien, espagnol

Code : **MS0914**

Enseignants : J-M. COGET, M. PONCEY CARDONE

Coefficient de pondération : 0,1

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL SÉMINAIRE 3

MÉTHODOLOGIE ET PRATIQUE DE LA PROGRAMMATION DES ÉQUIPEMENTS

OBJECTIFS

Les objectifs sont d'entraîner les étudiants à :

- formaliser les ambitions d'un projet, en particulier de leur projet de fin d'étude, notamment les PFE approfondissant les thèmes Edification et culture technique, environnement territoires et paysage et ville, habitat et société,
- préciser ou à faire préciser, qualitativement et quantitativement, le programme avant de se lancer dans la conception,
- conduire les études de programmation.

CONTENU

La démarche pédagogique comporte trois phases.

1 - La première phase consiste à transmettre un cadre méthodologique global de conduite des études de programmation architecturale et urbaine.

Ce cadre méthodologique intègre :

l'analyse des fonctions et des performances des sous-ensembles de l'espace à programmer, et notamment l'études des enjeux environnementaux et économiques de la construction, de l'exploitation et de la déconstruction des espaces programmés,
l'analyse des organisations (qui ' fait quoi ' où ' quand ' comment ') abritées, logées ou réparties dans les espaces à programmer,
l'analyse organique des sous-espaces à programmer (comment est construit chaque sous-espace ')

2 - La deuxième phase consiste à étudier les modalités d'adaptation de ce cadre méthodologique à la pratique des études de programmation de différents types d'espaces : programmation urbaine, programmation d'espaces publics ouverts, espaces de travail industriels et tertiaires, centres commerciaux, espaces culturels, équipements sportifs, établissements scolaires et universitaires, établissements hospitaliers, équipement pour la petite enfance, maisons d'accueil de personnes âgées, maisons d'accueil de personnes âgées dépendantes, etc.

Cette deuxième phase s'appuie l'étude de cas réels (espaces programmés et construits) ou d'ouvrages existants, construits sans avoir été programmés. Chaque fait l'objet d'un exposé d'environ une heure, par un enseignant ou un intervenant extérieur spécialisé, suivi d'un débat coordonné par les enseignants.

3 ' la troisième phase consiste en la discussion, dans les mêmes conditions, des mémoires des étudiants.

MODE

Le contrôle des connaissances se fait sur la base du

D'ÉVALUATION

- contrôle de présence, participation aux débats, contrôle des notes prises en cours, etc. : 50%
- évaluation du mémoire écrit : 50%

TRAVAUX REQUIS

Chaque étudiant produit un mémoire personnel, d'une dizaine de pages au minimum (hors illustrations), sur un ouvrage ou un type d'ouvrage de son choix, à choisir le plus tôt possible) dont il s'agit d'élaborer l'analyse fonctionnelle.

Ce choix peut se faire en lien avec le projet de fin d'étude.

L'analyse se fait à partir d'une analyse documentaire et de visites de site(s) avec interviews (maître d'ouvrage, exploitant, usagers, programmiste, architecte, etc.)

langue du cours: français

langue de communication: anglais, allemand, italien, espagnol

Code : **MS0917**

Enseignants : R. KENLEY

Coefficient de pondération : 0,1

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL SÉMINAIRE 3

ICONOGRAPHIE ET STRUCTURES SPATIALES POUR LE MÉMOIRE

OBJECTIFS Introduire et développer une attention raisonnée par l'étude principalement visuelle du paysage urbain contemporain et des édifices qui le constituent à travers des publications exemplaires. Nous nous intéressons également à la visibilité de toute logique constructive capable de matérialiser des espaces par l'architecture. Cet enseignement propose de stimuler et d'assister les étudiants engagés dans la production de leur mémoire.

CONTENU L'optionnel consiste en deux parties. Les cours traitent les aspects iconographiques de l'étude des villes en transition à travers le monde, ainsi que les aspects constructifs développés dans des projets publiés pris comme exemples. Il s'agit de prendre connaissance de la recherche par le projet qui caractérise des architectures remarquables. Un deuxième temps est dévoué au travail d'encadrement des étudiants engagés dans des recherches iconographiques associées à la production de leur Mémoire. Chaque session de l'optionnel est divisée en deux parties : une présentation par les étudiants de l'état de recherche iconographique (photos, cartes, plans, vidéos, films, maquettes, dessins) et une présentation des résultats de recherche d'agencement spatial et sa construction à travers des publications remarquables. Les échelles seront donc multiples et les divisions typologiques pourront être dépassées pour former une culture architecturale utile à la recherche et à la rédaction du mémoire. Les transformations du territoire dans le temps seront présentées par leur singularité et paradoxalement par leur nature itérative. Les édifices seront présentés en tant que structures spatiales exemplaires, capables de former et de transmettre une intelligence architecturale à travers une intelligence constructive.

Capacité d'accueil : 10 étudiants

Jour de l'optionnel : MARDI

MODE D'ÉVALUATION Participation aux cours, carnet de bord et/ou corpus iconographique raisonné du Mémoire.

TRAVAUX REQUIS Sessions hebdomadaires ou bi-mensuelles pendant le semestre, suivant le rythme de production du mémoire. Il s'agit pour les étudiants de la production et de la présentation des fonds iconographiques qui appartiennent à leur travail de Mémoire à développer en relation aux sujets et exemples abordés pendant les cours.

Constitution d'une iconographie raisonnée dans le processus de recherche et de rédaction du mémoire. Culture graphique pour la bonne lisibilité d'un travail architectural de recherche et de présentation. Intégration texte et image.

Code : **MS0921**

Enseignants : F. GUÉNA

Coefficient de pondération : 0,1

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL SÉMINAIRE 3

CONTINUUM NUMÉRIQUE: CONCEPTION, MODÉLISATION ET FABRICATION

OBJECTIFS

L'objectif principal est de mettre en pratique un continuum numérique de la conception à la fabrication.

Les objectifs relatifs au continuum numérique sont les suivants :

- Concevoir une maquette numérique destinée à être fabriquée : utiliser la modélisation paramétrique et le scripting, adapter la conception aux matériaux choisis, expérimenter les assemblages.
- Réaliser la maquette physique à l'aide d'outils de fabrication numérique : concevoir les fichiers destinés à la fabrication, assembler et évaluer la maquette physique.

CONTENU

Présentation du concept de continuum numérique.

Rappels de modélisation paramétrique et sur l'usage de grasshopper.

Initiation au « scripting ».

Initiation à la conception et à la modélisation de maquettes par assemblage d'éléments.

Initiation à l'usage d'outils de fabrication numérique : découpage laser, impression 3D etc..

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et rendu final.

TRAVAUX REQUIS

Les premiers cours et travaux dirigés ont lieu en salle d'informatique. Ils sont poursuivis par des travaux dans un FabLab.

Travaux demandés:

- Concevoir un projet de maquette numérique et de maquette physique.
- Rendu des fichiers de modélisation et de la maquette physique.
- Production d'un rapport sur le projet et sur la démarche de conception, modélisation et fabrication opérée.

SUPPORT DE COURS

Un site web est mis en place afin de partager les apports théoriques et les productions entre enseignants et étudiants.

Code : **MS0923**
Enseignants : O. BOUCHERON

Coefficient de pondération : 0,1
Nbre d'heures / CM : 28
Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL SÉMINAIRE 3

INFRAORDINAIRE DE LA MODERNITÉ

OBJECTIFS	Par la présentation et de l'explication détaillée de dispositifs architecturaux et urbains hybrides, résultats de processus accélérés de transformation urbaine qui recombinent de façon non planifiée et inventives, éléments traditionnels, modèles exogènes et techniques modernes, nous aborderons avec les étudiants la question nécessaire des reformulations urbaines contemporaines.
CONTENU	<p>Le cours se développe à partir des présentations commentées, illustrées et analysées de situations qui pourront être les suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none">1. Village de la Libération : Elaboration par auto-promotion collective d'un habitat urbain à Séoul.2. Extensions des KTT : Habitat vertical intégré et transformation à Hanoi d'un système fermé par un processus ouvert3. Habitat de transit des Klong : Sas d'accueil de l'exode rural à Bangkok4. Résidence composite : Le long des Soi, élaboration d'un système urbain à Bangkok5. Les 36 rues : Quand l'urbanisme moderne ré-ordonne le modèle du compartiment à Hanoi6. Super bloc équipé de la rive Sud : Urbanisation par la production d'unités urbaines encadrées à Séoul.7. Quartier du Pont du Sud : Formels + informels, élaboration non planifiée de dispositifs urbains efficaces à Phnom Penh.8. Quartier musulman : Transformations des ?maisons sur cours? hui à Xian9. Le Central : Déploiement tridimensionnel des réseaux et gradation de l'intimité à Hong-Kong10. Quartier Annam : L'îlot colonial comme matrice d'un système urbain ouvert à Vientiane11. La ville de feutre : le quartier de yourtes comme vecteur d'une urbanisation de meute à Ulaanbaatar.12. Vues de l'intérieur : espaces de vie et communautés à Singaraja.13. Nature urbaine : esthétisations et usages de la nature à Kyoto.14. Porte nord: rue canyon et collectifs en terrasses à Guangzhou.
MODE D'ÉVALUATION	Travail personnel : dossier thématique, examen final
TRAVAUX REQUIS	Il s'agit tout d'abord de permettre aux étudiants d'acquérir des références sur des situations urbaines atypiques en présentant tout particulièrement les conditions historiques, économiques, juridiques et institutionnelles de leurs apparitions. Cette déconstruction des dispositifs doit par la suite leur permettre d'envisager la reformulation et l'adaptation de certains de ces processus de transformation urbaine dans un contexte européen. Cela passe par la réinvention de l'économie pratique des projets urbains (actions et procédures), le rééquilibrage de la relation entre acteurs des projets (professionnels du cadre bâti, institutions) et usagers (habitants, associations, coopératives ?), et la reformulation des réglementations. Enfin pour ouvrir ce cours à la pratique, la présentation par leurs auteurs de projets réellement alternatifs en France viendra répondre en miroir aux situations internationales présentées.

Code : **MS0929**

Enseignants : V. JOUVE, H. REIP, M. NEGRO

Coefficient de pondération : 0,1

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL SÉMINAIRE 3

VIA CINÉMA 2

OBJECTIFS

Produire des démarches filmiques pertinentes qui engagent une recherche sur l'architecture, la ville et le paysage. Engager l'étudiant, à partir de ce qu'il voit, à produire 'des formes qui pensent'.
Ce cours optionnel s'adresse aux étudiants inscrits dans le séminaire Art, Cinéma, Architecture qui souhaitent poursuivre une recherche par le biais du cinéma. Il accompagne la réalisation d'un mémoire-film composé d'un court-métrage d'environ 15 minutes et d'un travail écrit.

CONTENU

Comment et que peut-on dire avec des images? Comment réfléchit un plan? Comment pense un montage? Que raconte un texte que les images ne peuvent élaborer?
En évitant de dissocier la forme du fond nous considérerons le film et l'écrit comme deux éléments d'un même projet. Pensés ensemble, ils constitueront la matière de cette recherche hybride, dont la partie filmée avancera de front avec le travail d'écriture, dans un travail de correspondance et complémentarité.
Travailler son regard cinématographique sur le territoire pour donner forme à ses propres questionnements. Au travers d'un projet qui se développera par étapes, de la note d'intention, au repérage, puis au tournage et enfin au montage, l'étudiant sera amené à questionner sa manière de voir et de retranscrire le réel pour élaborer une pensée écrite en images.
Elaborer le synopsis, la structure d'un film, son développement, la manière dont il aborde la problématique formulée du mémoire. Mettre en place les conditions favorables au tournage, anticiper le développement du projet. Enfin, travailler la matière même du film : ce dont est fait les plans, leur longueur, les déplacements qu'ils proposent, les éléments qu'ils contiennent, filmer des protagonistes, filmer les lieux? ou comment réaliser l'adéquation entre ce que l'on fait et ce que l'on veut dire. Enfin, dans le montage, réfléchir à comment chaque plan pourra être mis en relation dialectique avec les autres, au sein d'un objet construit, échafaudé, de ses fondations à sa temporalité.
Tout au long du semestre, les visionnages de films permettront d'appréhender de façon théorique les temps de conception d'une séquence ou d'un film, ou d'une mise en espace de l'image : analyser l'élaboration d'une intention, le tournage, le montage, le récit. Comprendre ce qui se joue à chacune de ces étapes, ce qui peut être mis en oeuvre, en fonction des effets à produire et des enjeux soulevés.

MODE D'ÉVALUATION

- contrôle continu (présence, participation au cours): 50%
- travail final : 50%.

TRAVAUX REQUIS

Cet optionnel est proposé en lien avec le séminaire Art, Cinéma, Architecture uniquement aux étudiants inscrits dans ce séminaire et souhaitant réaliser un mémoire-film.
Le cours comporte une partie théorique (visionnage / lecture de films) et une partie atelier de réalisation avec séances de corrections collectives à chaque étape du travail.
- Fiches de lectures de films, film de 15 mn

Bibliographie

- Une bibliographie/filmographie spécifique au cours sera distribuée au début du semestre.

Code : **MS0933**

Coefficient de pondération : 0,1

Nbre d'heures / CM : 28

Enseignants : F. GUENA, I. IOSA, B. ANTONIOLI, N. BELKADI, K. BOWIE,
P. CHABARD, R. DE MARCO, A. DE BIASE, C. LE FRANCOIS, E. MACAIRE,
C. PEDELAHORE, A. TUFANO, S. WACHTER, B. WEBER, J. ZETLAOUI LEGER

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL SÉMINAIRE 3

ARCHITECTURE, URBANISME, PAYSAGE, LUMIÈRE/SON

OBJECTIFS

Le parcours recherche conduit à l'obtention de la mention recherche au diplôme d'architecture. Cette mention est indispensable pour les étudiants désirant poursuivre leurs études au-delà du second cycle, directement dans une filière doctorale. Elle est particulièrement conseillée pour ceux souhaitant s'inscrire en DPEA à l'ENSAPLV. Ce parcours prend la forme d'un enseignement spécifique collectif inter-séminaires, qui complète l'encadrement individuel du mémoire réalisé dans les séminaires, sans toutefois s'y substituer. Cet optionnel est obligatoire pour les étudiants qui ont fait le choix de soutenir une mention recherche pour leur diplôme de master. Il est conseillé d'accompagner cet enseignement par la validation d'un stage dans un laboratoire de recherche de l'école ou d'un autre établissement dont serait issu l'un des enseignants encadrants.

CONTENU

Cet optionnel parcours recherche est animé par des enseignants-chercheurs des divers séminaires, titulaires d'un doctorat ou d'une HDR (Habilitation à Diriger des Recherches), tous affiliés à des laboratoires de recherche, de l'ENSAPLV ou d'autres établissements. Il se compose d'une pédagogie en deux temps complémentaires comportant 1) une initiation à la recherche par des exemples qui s'appuient sur des recherches en cours et 2) un atelier de recherche.

1) L'enseignement de la recherche par des exemples de recherche : Les enseignants-chercheurs (ci-avant désignés) et/ou leurs doctorants présenteront certains de leurs travaux de recherche en mettant en exergue la démarche scientifique et les outils méthodologiques mis en œuvre, proposant des exemples de démarches, des « manières de faire » ;

2) L'atelier de recherche propose des apports méthodologiques ponctuels, en fonction des demandes des étudiants présents. On peut toutefois anticiper certaines demandes comme : les difficultés à la définition des hypothèses ; la capacité à rédiger une conclusion pour le mémoire, voire une ouverture ; la mobilisation de la bibliographie, en particulier dans l'analyse... Ces apports ponctuels feront l'objet de séances-ateliers animées par deux enseignants en binôme, en alternance avec les présentations de recherche.

Pour plus de détails consulter la page <http://194.199.196.178/OPR/>

MODE

D'ÉVALUATION

Présence à chaque séance et participation active aux travaux de l'atelier.

TRAVAUX REQUIS

Les travaux demandés porteront sur des analyses d'articles proposés, au début de l'enseignement, par les enseignants en lien avec les travaux de recherche présentés, ainsi qu'une synthèse plus personnelle à partir du contenu de l'ensemble des séances.

Code : **MS0934**

Enseignants : F. PINATEL, G. ROUVILLOIS

Coefficient de pondération : 0,1

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL SÉMINAIRE 3

PATRIMOINE INDUSTRIEL: ART/ARCHITECTURE 2

OBJECTIFS	<p>Réflexion sur la nécessité et les moyens de conserver certains éléments du patrimoine en site industriel.</p> <ul style="list-style-type: none">- Extraire virtuellement et momentanément du cycle de la démolition/ reconstruction des ruines industrielles pour en explorer le potentiel commémoratif, symbolique, formel- Questionner le rôle de l'art dans la transformation des lieux en tant que révélateur et catalyseur- Inventer une réhabilitation- Travailler sur la notion de paysage urbain dans une zone périurbaine hybride- Envisager une patrimonialisation métonymique (pars pro toto)
CONTENU	<p>En prolongation de l'expérience du workshop dans la Ruhr et du travail sur les sites de l'Emscher Park, le premier travail exploratoire et documentaire sera mis en résonance avec des références (artistiques, cinématographiques, littéraires...) et confronté à des sites existants à proximité de l'école.(La Plaine Saint-Denis, Aubervilliers)</p> <p>Les étudiants pourront choisir un site, répertorier des vestiges industriels et faire une proposition. La décision de conserver le tout, une partie ou de démolir devra être argumentée.</p> <p>Les processus à engager pour 'patrimonialiser' ces éléments et transformer le site s'appuieront sur une interdépendance Art / Architecture.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Travail de relation entre texte et image, destiné à une publication. Que ce soit dans l'espace traditionnel du livre, ou dans celui de la vidéo ou encore d'une création numérique (DVD)</p> <p>Supports : photographie, vidéo, maquette 2D, dessin.</p> <p>Exposition ponctuelle</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Cours de 3h -Intensif sur 1 ou 2 jours à prévoir (samedi)</p> <p>Ce cours est lié au workshop dans la Ruhr du premier semestre IP 908</p> <p>Des références à des oeuvres d'artistes, des films, des exemples de réhabilitations de friches seront fournies</p> <p>Travail in situ de prospection, d'inventaire.</p> <p>Travail en atelier d'analyse et de projection.</p> <p>Langue française</p>

Code : **MIP901**

Enseignants : M. BOURDIER, C. VALLECILLO

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT TRANSMETTRE L'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Réfléchir à « Transmettre l'architecture », c'est s'interroger sur :

- quoi transmettre, à qui et comment ;
- les nombreuses interventions de l'architecte dans le vaste champ de l'architecture ;
- l'enseignement, la formation et la sensibilisation à l'architecture dans la société.

Cet enseignement est destiné à ceux et celles qui souhaiteraient se former à la formation, la sensibilisation et l'initiation à l'espace.

CONTENU

Le cours se comprend comme un ensemble cohérent de séances avec une progression qui s'articule autour d'un travail collectif visant à apporter des éléments au débat sur ce qu'est transmettre l'architecture. Ce travail collectif peut consister en une production diffusée ou un événement organisé (pour l'événement, on pourrait déborder sur le deuxième semestre). L'organisation de ce travail va jusqu'aux stades de la valorisation et de l'évaluation. Il s'agit de mettre en pratique les moyens de transmission de l'architecture et de participer au débat sur l'architecture. Pour cela le travail collectif ne se limite pas au cours, mais a vocation à diffusion dans l'ensemble de l'école et au-delà. Il répond également à l'une des missions des écoles qui est de diffuser la culture architecturale dans la société.

MODE D'ÉVALUATION

Participation active au cours (exposé, animation de séance, TD divers). Elaboration d'un dossier sur une question liée au thème du cours.

Contrôle continu (présence active) 50 % ; Travail personnel (par rendu de dossier) 50 %.

TRAVAUX REQUIS

Le cours s'organise de la manière suivante :

Trente minutes sont dévolues à l'échange d'information, chacun apportant et présentant des éléments (un ouvrage, une étude, une exposition, un événement à débattre dans un temps court) qui intéressent le cours. C'est un exercice pratique.

Une heure est prévue pour des apports théoriques : concernent la pédagogie, l'évaluation les outils de la transmission, l'histoire de l'enseignement de l'architecture, de la profession...

Les deux heures restantes sont destinées à la pratique collective autour de :

- débats organisés par les participants ;
- la réception d'invités dans le cadre d'une mini-conférence ;
- la construction du corpus de « Mémoire(s) de l'ENSAPLV »* ;
- l'organisation du projet collectif du cours.

* « Mémoire(s) de l'ENSAPLV » est une activité qui existe depuis l'origine de ce cours et consiste en l'enregistrement de 52 minutes de vidéo d'un cours de plus fait par un enseignant ayant marqué l'école par son enseignement et son engagement pédagogique. Cet enregistrement est ensuite conditionné de façon à pouvoir être diffusé dans l'école (service vidéo) et sur le réseau Internet (site du cours).

Bibliographie disponible sur Taiga

Code : **MIP902**

Enseignants : O. JEUDY, J. BOULMIER

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT
EXPÉRIMENTATIONS ARTISTIQUES CHALON SUR SAÔNE
PATRIMOINE TECHNIQUE PORTUAIRE ET TRANSFORMATION URBAINE

OBJECTIFS	Cet enseignement propose aux étudiants d'intervenir physiquement sur l'ancien site portuaire et fluvial de Chalon-sur-Saône. La mise en oeuvre de dispositifs expérimentaux, de scénographies urbaines, d'architectures ou de paysages éphémères, consiste à révéler des potentialités du lieu, à produire des imaginaires urbains possibles avec les matérialités en présence.
CONTENU	Mode d'intervention plastique en milieu urbain questionnant des espaces en voie de mutation. Tentative de relancer des mécanismes spatiaux issus de ces territoires et patrimoines délaissés. Oser le geste. La force des éléments en présence exige des réponses manifestes en retour, le projet s'élaborant ainsi sur la pratique. Des amorces plastiques et architecturales déterminent des zones d'essais, des chantiers du possible. Comment tenir l'espace, le faire jaillir à travers des « manipulations à risques » ' Produire des gestes ' actes - espaces, sur, dans, et à travers ces territoires en attente de transformation. Engendrer une démarche constructive de réaction matérielle qui favorise l'émergence de concepts et un potentiel d'actions. En cela les étudiants sont amenés à développer leurs propres outils critiques de représentation et leurs propres processus d'élaboration issus de cette dimension expérimentale des lieux à l'échelle 1.
MODE D'ÉVALUATION	- Dossier Photo sur les pratiques développées, les dispositifs envisagés en matière de production d'espaces (Atelier intensif fin octobre début novembre 2015)
TRAVAUX REQUIS	- Atelier intensif sur le site portuaire de Chalon-sur-Saône - Élaboration et expérimentation de projet d'intervention « en situation » - Contrôle continu 50 % ; rendu d'intervention 50 %

Code : **MIP904**

Enseignants : M. MAZLOUMAN, B. PIGOT

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **LA SCÉNOGRAPHIE: ATELIER-PROJETS**

OBJECTIFS	La scénographie sera définie comme un art du lieu en ce que sa vocation est de mettre en forme le lieu de représentation relative à une œuvre donnée. Sa démarche spatiale découle d'une quête du signe et du symbole maniant la métaphore comme l'effet de réalité. En rapport avec le jeu, le mouvement des corps et du temps, l'action dramatique, le texte, l'histoire et la mémoire, elle recherche une émotion de l'espace.
CONTENU	Cet atelier a pour objectif de donner aux étudiants les outils théoriques et pratiques d'analyse et de conception scénographique dans le champ de la représentation théâtrale : découvrir l'espace de l'écriture, le transformer en dispositif scénographique, réfléchir au rapport scène-salle, comprendre les contraintes de la scène et de l'espace architectural. Un volet théorique donnera quelques outils de compréhension de l'espace scénographique, les étapes de sa création et de sa réalisation. Nous aborderons le métier de scénographe et l'intervention des différents acteurs.
MODE D'ÉVALUATION	Assiduité, 2 rendus
TRAVAUX REQUIS	1-La mise en espace d'un texte poétique 2-la scénographie d'une pièce théâtrale sous forme d'un atelier encadré par un metteur en scène en charge d'une création de la saison théâtrale et en partenariat avec les théâtres. Une exposition des travaux de maquettes dans les théâtres peut être envisagée. 3-Approche sensible : un atelier d'exercice corporel afin d'appréhender l'espace par des exercices d'acteurs.

Code : **MIP906**

Enseignants : M. DESSARDO, Y. ROUBY

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **ARCHITECTURE, URBANISME, PAYSAGE, LUMIÈRE/SON**

OBJECTIFS

Analyse et modifications des circulations humaines à l'intérieur de l'ENSAPLV en construisant des structures contraignantes à l'échelle 1:1.

Ce cours, proposé par un ingénieur et un sculpteur, abordera simultanément des questions d'architecture, de sculpture, de construction et d'urbanisme à une échelle locale. Il s'articule en 2 temps intensifs : un temps d'analyse et de conception, et un temps de production sous forme de workshop. L'évaluation finale sera quantitative.

Des collaborations avec d'autres enseignements et d'autres écoles seront envisagées.

CONTENU

L'exercice portera sur la déviation des flux humains.

Il modifiera les circulations quotidiennes des étudiants, enseignants et personnels administratifs.

- 2 cours d'analyse et propositions par le dessin
- Une étape de prototypes, maquettes et tests à échelle 1:1 des différentes propositions 3 jours intensifs
- Construction en 3 jours intensifs
- Observation des usages et perfectionnement des dispositifs

Construction année 2013 : uniquement carton ondulé et colle.

Construction année 2014 : uniquement carton ondulé et scotch d'emballage.

MODE D'ÉVALUATION

Quantitative (liaisons, ruptures, continuités, risques, connexions, empêchements, fréquentations, courts-circuits, réseaux, parallélisations, déviations, accumulations, superpositions, réclamations, économies, frottements, décompressions, accélérations, stationnements, discriminations, systèmes, ingénieries, usages, obstructions, nécessités, contacts, régulations)

Corrections quadrilingues : anglais, français, italien, espagnol

TRAVAUX REQUIS

Optionnel semi-intensif

- introduction le 3 novembre
- 2 matinées d'analyse 17 et 24 octobre
- 3 jours de conception, projet et essais le week end du 7, 8, 9 novembre
- 3 jours consécutifs de production le week end du 21, 22, 23 novembre
- 2 matinées de pratiques et d'ajustements après la mise en fonctionnement
- 2 matinées de pratiques et d'ajustements après la mise en fonctionnement

Langue du cours : français

Corrections possibles en anglais, français, italien et espagnol

Code : **MIP9o8**

Enseignants : F. PINATEL, M. MOULIN

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **PATRIMOINE INDUSTRIEL: ART/ARCHITECTURE**

OBJECTIFS

« L'expérience d'Emscher Park est exemplaire du retournement du regard et des perceptions. C'est à l'échelle de la Ruhr, de ses hauts fourneaux, de ses friches, de la rémanence du travail et de la production passée qu'un récit territorial s'est constitué où oeuvres et architectures entrent en dialogue pour faire paysage.» François Barré, Oeuvre et lieu, Paris, Flammarion 2002.

Immersion des étudiants dans un site emblématique de réhabilitation industrielle. Découvrir la cohabitation de travaux d'artistes importants du 20ème (Richard Serra, Ilde et Bernd Becher, Ulrich Rükriem etc.) avec la réhabilitation architecturale sur site industriel de Peter Latz, Rem Koolhaas, SAANA etc. Comment des ruines industrielles deviennent des lieux de culture, d'échanges, de promenades familiales etc. Apprécier la valorisation d'un héritage industriel.

2015-16 : Workshop-symposium dans la Ruhr en association avec l'ENSA de Saint-Etienne - Claude Tautel (TPCAU-Master) et l'ENSA de Strasbourg - Dominique Neidlinger (TPCAU-Master). Les groupes des 3 écoles se retrouveront sur le site de l'EmscherPark et travailleront ensemble sur place.

CONTENU

L'art et l'architecture sont au centre d'une réflexion importante sur la transformation du paysage industriel de la Ruhr en Allemagne, investi au XIX siècle d'une manière brutale, constitué aujourd'hui de sites encore en fonction (mines, sidérurgie en activité) et de lieux en déshérence, que l'on a choisi soit de détruire soit de réhabiliter. Ce vaste projet est élaboré sur une période de 30 ans. Autrefois friches délaissées, ces traces sont désormais au coeur des enjeux de redéveloppement de la ville contemporaine qui doit faire face aux défis de la densité, de l'amélioration des transports, du retour de la nature en ville, de la haute qualité sociale. De fait cet héritage devient capital et constitue le support majeur des mutations nécessaires pour faire entrer les villes dans l'ère de la responsabilité planétaire. Elles sont aussi un vecteur identitaire du territoire.

Ce voyage d'étude est en correspondance obligatoire avec un optionnel de séminaire qui permettra de mettre en résonance cette expérience avec des références culturelles et de la confronter à des sites franciliens. (pour les master 1: optionnel So817 et pour les master 2 : optionnel So934)

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu 50% Rendu final 50%

TRAVAUX REQUIS

Voyage d'étude dans la Ruhr (4 jours) : Duisbourg Séjour dans le Landschaftspark (Peter Latz) Ancien site industriel sidérurgique réhabilité (haut fourneaux Krupp) Des Paysagistes ont créé un jardin expérimental. Essen : Visite du Gazometer (centre d'art), Zeclhe Zollverein (ancien site sidérurgique et puit de mine réhabilité en centre de design et centre d'expositions) Terril Schurenbach : sculpture de Richard Serra. Neuss : Insel Hombroich collection privée d'art contemporain abritée dans des pavillons construits en briques récupérées dans le nord de l'Allemagne après démolition d'immeubles anciens.

Le travail sera documentaire et exploratoire.

Réalisation de dessins, de photos, de vidéos afin de constituer un corpus de documents et d'exemples de réhabilitations et de réalisations d'artistes, chaque site étant un cas d'école.

Langue du cours : français

Code : **MIP909**
Enseignants : B. PATTERSON

Coefficient de pondération : 0,2
Nbre d'heures / TD : 28
Nbre d'heures / CM : 21
Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **ARCHITECTURE ET IDÉOLOGIE**

OBJECTIFS	<p>A partir des textes théoriques, philosophiques, architecturaux et d'autres disciplines, amener les étudiants à développer une culture et une connaissance de la théorie de l'architecture. Construire les outils conceptuels qui leur permettent de développer un regard critique sur la discipline et ses discours.</p> <p>Développer leurs capacités de recherche, représentation, expression orale et écrite.</p> <p>Cet enseignement a aussi pour objectif d'amener l'étudiant à communiquer en langue étrangère. L'ENSAPLV propose cet enseignement en anglais afin de permettre aux étudiants de participer aux activités pédagogiques internationales (ateliers et colloques internationaux organisés par l'école, échanges dans les établissements d'enseignement supérieurs étrangers). Cours ouvert aux étudiants en échange.</p>
CONTENU	<p>Ce séminaire traite du rapport entre 'idéologie' et architecture. Est-ce que l'architecture peut 'porter' ou représenter quelque chose de l'ordre d'une idéologie ou de la politique ? Est-ce qu'elle donne lieu à des processus sociaux ? Si 'oui' comment et avec quelles conséquences ? Expliquer 'l'idéologie', ses manifestations et fonctionnements, avancer une critique, explorer comment l'architecture peut jouer un rôle politique et ses limites ? Comprendre</p> <p>« la production de l'espace » – comment l'espace est pratiqué, conçu et vécu. Il s'agira dans un premier temps, de définir les termes et ensuite de tracer l'histoire de la pensée critique autour de ce sujet. Chaque semaine seront lus et discutés un nombre de textes philosophiques et théoriques (Manfredo Tafuri, Henri Lefebvre, Aldo Rossi, Karl Marx, Walter Benjamin, Theodor Adorno, Louis Althusser, Michel Foucault, Fredric Jameson, David Harvey, Slavoj Zizek, Pier Vittorio Aureli). Dans un second temps seront abordés les sujets tels que l'espace public, propriété privée, logements sociaux, marché immobilier, prison (panoptique), camp, gated-community, utopies et dystopies, manifestes (écrits et construits), fonctionnalisme, Taylorisme, mai 68, « droit à la ville », consumérisme, globalisation, durabilité, colonialisme, fascisme, propagande, guerre, crise financière, etc.</p>
MODE D'ÉVALUATION	Participation active, lecture, discussion, article de recherche, mapping/représentation visuelle, exposés, visites
TRAVAUX REQUIS	<p>Toutes les séances sont construites dans un esprit didactique : faire comprendre les notions, donner les sources pertinentes, éveiller le goût de la recherche personnelle et engager à la critique. Le cours s'attache à présenter la complexité des notions sélectionnées et à développer une attitude théorique, critique et philosophique. Les étudiants auront accès à une sélection de références importantes de la théorie d'architecture contemporaine.</p> <p>Le cours est enseigné en anglais.</p> <p>Bibliographie</p> <p>Une bibliographie sera donnée en cours</p>

Code : **MIP910**

Enseignants : V. TABOADA

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT PRÉPARATION LINGUISTIQUE ESPAGNOL

OBJECTIFS

Pour les étudiants qui n'ont pas opté pour un séjour d'études à l'étranger en première année du second cycle l'ENSAPLV propose un enseignement de langue permettant aux étudiants de participer aux activités pédagogiques internationales. Cet enseignement s'inscrit dans la poursuite de la préparation linguistique que l'étudiant aura reçue en premier cycle.

CONTENU

Cet enseignement est dispensé en liaison avec l'enseignement de projet du premier semestre ; il a pour objet d'amener l'étudiant à communiquer en langue étrangère sur l'avancement de ses travaux en vue d'une présentation finale au sein du groupe de projet. Par ailleurs cet enseignement permettra à l'étudiant de se préparer aux tests de type : IELTS, DELE. Le deuxième objet de cet enseignement est de mettre l'étudiant en situation de maîtriser la langue étrangère pour faciliter eur participation aux ateliers internationaux organisés par l'ENSAPLV avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers

MODE D'ÉVALUATION

Présence et contrôle continu ; examen final en liaison avec les rendus de projet, examens blancs pour les tests IELTS et DELE.

TRAVAUX REQUIS

Cet enseignement s'adresse à un maximum de 20 étudiants.
Exposés en langue étrangère de l'état d'avancement des travaux de projet, exercices de mise en situation des tests IELTS et DELE

Code : **MIP916**

Enseignants : P. VÉRITÉ

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **LA VOIX DE LA SYNTHÈSE DES ARTS EN ARCHITECTURE**

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif d'approfondir les méthodes de création et les visées d'œuvres synthétiques (architecture, peinture et sculpture) qui ont marqué le XX siècle, et de voir comment s'opère aujourd'hui, à travers quelques exemples contemporains, la rencontre des arts.

CONTENU

1. L'architecture et les nouvelles cultures artistiques, 2. L'intégration de compositions picturales ou sculpturales dans des réalisations architecturales.

1. Des projets et constructions de bâtiments furent élaborés à partir de principes harmoniques et plastiques d'un courant de pensée artistique. Ce fut notamment le cas pour les dessins d'une maison particulière conçue par van Doesburg et van Eesteren, la façade du café De Unie, les salles du bar-restaurant-dancing de l'Aubette. Quelques architectes, comme Le Corbusier et Aalto, ont parfois tiré parti de leurs propres explorations picturales ou sculpturales pour résoudre des problèmes de configuration formelle et de polychromie de volumes architecturaux. Une démarche semblable fut développée par des peintres et des sculpteurs qui ont créé des modèles comme Tatline pour un monument, Tchachnik et Lissitzky pour une tribune sur une place publique, Malévitch avec ses architectones. Des interventions contemporaines furent également menées de la sorte ; citons la salle des départs de l'hôpital de Garches par Ettore Spalletti.

2. L'intégration de compositions peintes ou sculptées a intéressé de nombreux architectes qui ont demandé à des peintres et à des sculpteurs de concevoir des œuvres monumentales pour accompagner leurs constructions d'espaces intérieurs et extérieurs. Paul Nelson a procédé ainsi pour les deux maquettes de sa maison suspendue, de même Walter Gropius pour le Centre universitaire de Harvard à Cambridge (Mass.) et Villanueva pour la Cité universitaire de Caracas. Des œuvres furent également commandées pour le siège de l'Unesco à Paris, la faculté des Sciences de l'université de Paris (Jussieu) et le bâtiment est de la National Gallery of Art de Washington.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu 50% (présence aux cours), Examen final 50% (commentaire d'un texte ou d'une création : projet ou réalisation au choix de l'étudiant).

Bibliographie

Des éléments bibliographiques relatifs aux séances du cours seront communiqués.

Support de cours

En se fondant sur des créations documentées (dessins et notes préparatoires, correspondances, photographies, articles de presse...), ainsi que sur les principaux textes théoriques qui seront présentés dans le cours, nous verrons quels furent les apports de ce dialogue entre les arts, puis quelles sont aujourd'hui les expressions architecturales d'une aspiration à la synthèse des arts.

Code : **MIP917**
Enseignants : J-B. EYRAUD

Coefficient de pondération : 0,2
Nbre d'heures / TD : 28
Nbre d'heures / CM : 21
Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **LUTTE CONTRE L' HABITAT INDIGNE-OUTILS ET PRATIQUES**

OBJECTIFS	Ce cours optionnel porte sur l'habitat indigne, ses différentes formes, et les politiques du logement et d'urbanisme menées dans ce domaine
CONTENU	<p>L'importance de la rénovation urbaine, et plus récemment le « Plan de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés » (PRQAD) adopté par le dernier volet législatif sur le logement et l'urbanisme, remettent à l'ordre du jour l'intervention dans l'habitat ancien.</p> <p>La législation sur l'habitat indigne, qui rassemble les procédures d'insalubrité, de péril, d'insécurité, ainsi que les normes et les règles liées au saturnisme infantile, au surpeuplement, se sont renforcées. Il s'agit donc de former les étudiants à la législation du mal-logement, par une série de cours théoriques et de travaux pratiques.</p> <p>Ils devront chacun mener une visite sur site d'un logement, répertorier les dysfonctionnements, relever la surface, poser un diagnostic, et évaluer les moyens à mettre en 'uvre pour résorber les désordres. Ils pourront mesurer les conséquences de ces mauvaises conditions d'habitat sur les habitants, adultes et enfants. Cet exercice met en pratique l'apprentissage des législations et normes relatives au mal logement.</p>
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu : 50% Examen final (exposé des travaux): 50%
TRAVAUX REQUIS	Le travail à rendre comprend : un relevé précis du plan du logement, de la surface, relevé des dysfonctionnement, écrit et photos, des exemples de courriers argumentés pouvant être utilisés par les occupants du logement pour solliciter un relogement, et un tableau récapitulant les dysfonctionnements en matière de normes.

Code : **MIP918**
Enseignants : M. BOURDIER

Coefficient de pondération : 0,2
Nbre d'heures / TD : 28
Nbre d'heures / CM : 21
Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **HISTOIRE CRITIQUE DE L'ARCHI ET DE L'URBANISME AU JAPON**

OBJECTIFS	Ce cours traitera de manière critique de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes et contemporains au Japon. Il proposera aux étudiants de participer à la réflexion sur une modernité japonaise, ni tout à fait tradition ni tout à fait occidentalisation
CONTENU	Seront abordés successivement les thèmes ci-dessous : <ul style="list-style-type: none">- L'architecture traditionnelle et classique japonaise : une culture du bois ;- La question de l'architecture moderne japonaise ;- L'architecture japonaise contemporaine ;- Le japonisme en architecture ;- La question du logement au Japon depuis Meiji : politiques, formes, usages ;- Un modèle urbain nommé Tôkyô ;- La protection du patrimoine culturel au Japon ;- Travailler avec des charpentiers au Japon.
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu (présence active) : 50 % ; Travail personnel (par rendu de documents et d'une note d'intention de recherche) : 50 %.
TRAVAUX REQUIS	Nature des travaux demandés : Participation active au cours (exposé, TD divers); élaboration d'un dossier sur une question liée au thème du cours qui pourrait préfigurer une proposition de thème de recherche pour le mémoire de IIe cycle master <i>Bibliographie disponible sur Taiga</i>

Code : **MIP921**

Enseignants : L. LOPEZ

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT CULTURES VISUELLES ET PRATIQUES SPATIALES

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est d'offrir une série d'outils pour l'analyse et la construction d'un langage lié à l'image. Par une approche pluridisciplinaire nous chercherons à développer un regard critique sur les sources visuelles des pratiques architecturales. Nous verrons comment les pratiques visuelles associées aux pratiques spatiales permettent de s'engager dans des problématiques sociales, culturelles et politiques.

CONTENU

Chaque année cet intensif propose d'explorer un espace et une thématique spécifiques.

En 2015/2016 nous nous intéresserons aux hôtels de luxe parisiens qui sont des lieux où se croisent une grande variété de catégories d'usagers : touristes, gens d'affaires, employés, fournisseurs, journalistes, politiciens... appartenant à des couches sociales très diverses. Les espaces d'un grand hôtel sont fréquentés de manière synchrone pour des raisons variées, tel que l'hébergement vacancier, la célébration d'un mariage, la participation à une conférence internationale, un déjeuner d'affaires... En situation de conflits, c'est aussi depuis là que travaillent les correspondants de guerre. Les hôtels sont alors des espaces protégés (Tripoli, Bagdad, Kigali) ou encore la cible d'attaques violentes (Beyrouth, Sarajevo, et très récemment encore, Kaboul).

Les hôtels sont des lieux de vie privée tout en restant des espaces publics accessibles à tous, selon des zones clairement définies.

Présentés comme des espaces de luxe et de liberté, ce sont en fait des espaces extrêmement normés, hiérarchisés et surveillés.

C'est dans un équilibre entre théorie et pratique envisagées dans leur influence réciproque que les étudiant(e)s développeront leur propre recherche et les outils leur permettant de penser le monde contemporain comme un ensemble complexe de relations.

Le même thème sera abordé dans le cours de projet P823 offert au semestre 8. Les étudiant(e)s sont encouragé(e)s à s'inscrire aux deux cours, leur donnant l'occasion d'approfondir leurs recherches.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu (participation / assiduité) : 50 %

Rendu final : 50 %

TRAVAUX REQUIS

Une semaine intensive du congé de printemps (avril 2015) sera dédiée à un travail de terrain et de production d'images.

Une présence continue et régulière est un des critères de validation de l'enseignement. Il appartient donc aux étudiant(e)s de s'assurer de leur disponibilité complète durant la semaine intensive (dates annoncées à la rentrée) avant de s'inscrire.

Le rendu final prendra place lors d'une séance organisée au cours du 2nd semestre (mai-juin).

Code : **MIP922**

Enseignants : A. TUFANO, M. BODART

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **ENERGIE 0 ,TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES.PATRIMOINES ET ÉNERGIES**

OBJECTIFS

Ce module intensif - ENERGIE 0- poursuit la réflexion entamée en 2011 par une expérimentation de projet dans un tissu urbain protégé.
Ainsi, après avoir questionné les espaces publics et leur contribution à la fabrique de la ville durable, cette année nous regarderons comment deux discours régis par des objectifs à l'apparence divergents (protection patrimoniale et rénovation énergétique) peuvent donner lieu à des innovations de projet.

CONTENU

Si la réalité du réchauffement climatique et ses phénomènes semble acquise sur le plan scientifique, il semble que nous soyons pourtant incapables d'accorder nos pratiques à ces données, ou exigences nouvelles. Ainsi, l'intégration des valeurs du développement durable et notamment l'exigence de rénovation énergétique dans des bâtiments contraints par la protection patrimoniale, tout comme celle de la modification de nos comportements dans les villes denses, conduit à des modifications dans le processus du projet.

Quelles sont les conséquences de l'apparition de ces enjeux dans les pratiques urbaines aujourd'hui ? Sont-ils le symptôme ou la cause d'une nouvelle manière de faire et de s'approprier la ville ?

A partir de ces questions, nous proposerons un travail sur l'entrelacement des différentes échelles spatiales(urbain-bâti)et temporelles (histoire et mémoires du territoire)dans l'objectif d'identifier et inventer des dispositifs qui encouragent la sobriété énergétique.

Le projet s'inscrit dans la recherche Mobilités et Réhabilitation pour un Scénario Mutant (MORES MUTANT), qui s'appuie sur une recherche en cours sur le 5e arrondissement de Paris, en partenariat avec l'APUR et le CNAM.

MODE

D'ÉVALUATION

Rendu de projet accompagné d'une note écrite.

TRAVAUX

REQUIS

Il s'agit d'un atelier intensif de projet qui comporte également une lecture critique des dispositifs de construction et d'aménagement au cœur du tissu urbain dense et stratifié(la città consolidata).

Code : **MIP926**

Enseignants : Y. MAHIEU, J. BOULMIER, PETITRENAUD

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **B.U.L XL BIDULES ULTRA LÉGERS DE GRANDE TAILLE**

OBJECTIFS

Personne aujourd'hui ne conteste la nécessité de ne pas dilapider nos ressources. Cet enseignement a pour objectif d'instruire les rapports entre structure et forme, dans une optique minimaliste du point de vue de la matière.

L'objectif inavouable est de prendre du plaisir tout en mettant au point des morphologies et des schémas statiques ou dynamiques sophistiqués.

CONTENU

Il propose une pédagogie basée sur

- la fabrication
- une production originale

- En 2013-14 les membranes interactives à L'Isle-d'Abeau

<https://www.youtube.com/watch?v=5xQ1oTRL-lw>

-En 2014-15 les coques sans coffrages (visibles en octobre 2015 sur le toit de la chaufferie coté rue Barbanègre)

Pour 2015-2016 :

le thème proposé est celui du magnétisme, de l'électromagnétisme et de l'air.

Il est ainsi proposé aux étudiants de chercher à dématérialiser des éléments structuraux d'une construction. Cette construction devra elle-même être conçue dans une optique minimaliste du point de vue de la matière.

Cette pédagogie de projet via la manipulation n'exclura pas pour autant la théorie qui sera dispensée dans le cadre de mini (voir micro) cours improvisés en fonction des problématiques rencontrées par les étudiants.

Afin de ne pas perdre de temps (délais de commande) et d'avoir le matériel à disposition dès le premier jour, un package de fournitures sera défini lors de 4 réunions préparatoires.

2 réunions préparatoires le mercredi midi en décembre

1 réunion préparatoire le vendredi midi en mars

1 réunion préparatoire le vendredi midi en avril

MODE D'ÉVALUATION

Présence, participation, réalisation

TRAVAUX REQUIS

Conception et réalisation du ou des prototypes.

Code : **MIP930**

Enseignants : B. NAVINER

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **DES ARBRES DANS LA VILLE, DES ARBRES POUR LA VILLE**

OBJECTIFS

Alors qu'ils ont un rôle important à jouer face aux différents enjeux (notamment environnementaux) que rencontrent les grandes agglomérations, les végétaux demeurent mal connus. L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de découvrir ou d'approfondir leur connaissance (et plus particulièrement celle des arbres) pour un choix raisonné et une mise en œuvre sensible dans leurs projets.

CONTENU

Les cours, TD et visites sont consacrés à la découverte de l'arbre autour de trois thèmes :

1- Découverte des caractéristiques des végétaux : observer / décrire / reconnaître

-des êtres vivants avec un mode de vie particulier et des besoins / fonctionnement et rôles de l'arbre

-une extraordinaire diversité : comment les reconnaître ?

-nommer et décrire l'arbre ; classification ; vocabulaire

2- Pourquoi planter en ville : compréhension des enjeux liés à leur présence dans la ville (esthétiques, sanitaires, écologiques, environnementaux, sociaux, culturels, économiques, etc.)

-l'arbre dans la ville : une histoire des lieux végétalisés de la ville et des formes végétales

-l'arbre pour la ville : un regard écologique et technique pour comprendre les rôles de l'arbre et ce qu'il apporte à la ville

-les politiques publiques et l'arbre, dans la ville et hors la ville

-des villes arborées

3- Des arbres et des hommes

-découvrir les arbres à travers d'autres regards : ce que nous apprennent les regards des poètes, écrivains, peintres, photographes, cinéastes

-arbres mythologiques, arbres symboliques et arbres remarquables

-voyages des plantes : d'où viennent les arbres de nos villes ?

Cet enseignement associe plusieurs formes pédagogiques complémentaires : cours, visites et travaux dirigés pour permettre une observation directe des arbres, travailler ensemble, offrir une place importante au dialogue et au dessin.

Les visites ont lieu à Paris ou en proche banlieue pour une observation des arbres, des plantations urbaines et des problèmes qu'elles rencontrent ou occasionnent : parc des Buttes Chaumont, arboretum de Châtenay-Malabry, Parc Floral de Paris, arboretum de l'école du Breuil, Jardin des Plantes de Paris, arboretum de Chèvreloup, etc.

Nombre d'étudiants pour cet enseignement : 25

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% (présence active aux cours, TD et visites) - Travail personnel : 50%

TRAVAUX REQUIS

Les exercices, liés aux visites et aux travaux dirigés, amèneront les étudiants à mieux connaître les arbres présents dans la ville de façon sensible et plastique (observation et reconnaissance des arbres), comme individus et comme éléments constitutifs et transformateurs de l'espace (analyse du rapport avec un environnement végétal ou construit), dans leur évolution au fil des saisons (observation des transformations d'un site).

Langue du cours: français

Langues de communication: anglais et espagnol

Les étudiants Erasmus sont les bienvenus, et les travaux peuvent être rendus en français, anglais ou espagnol. Une bonne compréhension de la langue française est cependant indispensable.

Une bibliographie générale est donnée au début du semestre, ainsi que des informations sur les lieux et sites Internet ressources. Une bibliographie détaillée accompagne chaque cours.

Les informations relatives à cet enseignement sont disponibles sur le site :

<http://brigittenaiviner.fr/bn-ens/bn-ens-arbre/bn-ens-arbre-accueil-IP930.html>

Les supports de cours (documents projetés) et des documents complémentaires sont accessibles aux étudiants via un dossier OneDrive.

Code : **MIP932**

Enseignants : Y. NUSSAUME, A. LAPASSAT

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT
CONCEPTION D'UN HABITAT ÉCOLOGIQUE À HOKKAIDO
AU NORD DU JAPON-CONCOURS LIXIL

OBJECTIFS

Suite à la sélection de notre école parmi les trois équipes finalistes du cinquième concours de la fondation LIXIL, nous sommes invités à participer à la prochaine session de cette compétition internationale universitaire qui se déroulera de novembre 2015 à avril 2016.

Dans ce cadre, l'objectif de cet atelier intensif est d'élaborer un concept innovant et constructible, pour un habitat écologique en structure bois à Hokkaido, au nord du Japon. En fonction du thème annuel décidé par les organisateurs japonais, le travail consistera à aborder et à explorer différentes facettes de la conception écologique en architecture, et leur application dans le milieu spécifique de cette région septentrionale du Japon. La finalité du concours est la réalisation du projet lauréat sur le site du campus LIXIL au Japon, les aspects techniques et constructifs seront également traités durant ce module.

Cet enseignement permettra aux étudiants de prendre part à un concours d'architecture universitaire international dont le but est la construction d'un habitat écologique au Japon. Il leur permettra de travailler avec d'autres étudiants de l'HESAM et de partager ainsi leurs expériences sur un sujet commun. Les étudiants seront amenés à explorer la culture constructive dans le milieu japonais et découvriront les préoccupations environnementales et sociales induites par ce milieu spécifique. Avec l'aide de l'équipe encadrante, ils auront l'opportunité de mener le processus de concours depuis les phases d'esquisse jusqu'à la réalisation des panneaux rendus. En cas de sélection par le jury japonais, les étudiants pourront alors mener avec les encadrants, l'étude du projet jusqu'à sa réalisation sur le site de Memu Meadows.

CONTENU

Le concours international universitaire d'architecture LIXIL est organisé par la fondation LIXIL JS. Chaque année, plusieurs laboratoires de recherches d'écoles d'architecture de par le monde sont invités à explorer des solutions architecturales écologiques pour créer un habitat expérimental sur le site de « Memu Meadows » dans la commune de Taiki-cho à Hokkaido. Les étudiants qui remportent cette compétition sont ensuite invités à participer à la conception et de la construction du projet. Six habitats expérimentaux sont aujourd'hui construits sur le site:

« Mème » (Kengo Kuma and associates),

« Bamboo Frame House » (Nagaoka Institute of Design), « A Recipe to Live » (Nobuaki Furuya Laboratory, Waseda University), « Barn House » (co+labo Radovic, Keio University), « Horizon House » (Mark Mulligan Laboratory, Harvard University), « Nest We Grow » (College of Environmental Design, UC Berkeley). « Inverted House » (The Oslo School of Architecture and Design) est en phase de conception, sera construite cet été pour être inaugurée en novembre prochain.

Ce cours intensif est le deuxième organisé dans le cadre de cette compétition. Le module comporte plusieurs phases allant de la conception d'une esquisse jusqu'à l'élaboration de détails de réalisation du projet en vue du rendu du concours. Ce concours s'appuiera étroitement sur l'équipe de recherche de l'école : Architecture, Milieu, Paysage. Une recherche de partenariat avec les autres établissements de l'HESAM et plus particulièrement ENSCI devrait être instituée.

Première phase : Elle sera organisée sous forme de concours. Elle permettra d'appréhender les caractéristiques physiques, environnementales et culturelles du site, au prisme du thème désigné par les organisateurs du concours. À l'issue de cette phase, les étudiants devront produire une esquisse qui sera présentée dans le cadre d'un jury interne à l'ENSAPLV. Les étudiants seront invités dans leur équipe à se rapprocher d'autres étudiants de l'HESAM, entre autre de l'ENSCI.

Deuxième phase : Suite au concours, environ trois ou quatre équipes soit une quinzaine d'étudiants seront retenus, et pourront continuer. Uniquement les étudiants retenus pourront faire partie du module et pourront voir ce certificat crédité. Un voyage d'une semaine sera organisé sur le terrain au Japon.

La mise au point des projets se fera à l'occasion d'ateliers hebdomadaires du début janvier à la mi-février. Un workshop intensif d'une semaine interviendra durant les vacances de février, permettant aux groupes d'étudiants de parcourir précisément tous les aspects de leurs projets avec les enseignants. Des intervenants invités seront amenés à donner régulièrement leur expertise dans les domaines de la conception écologique des bâtiments (structures bois, matériaux biosourcés, gestion de l'énergie, gestion de l'eau,...). Des thèmes seront présentés par un enseignant en matinée et l'après-midi sera laissée à l'avancement des projets. Ce workshop aura pour but de finaliser les détails des projets.

Le meilleur projet sera sélectionné par un jury de l'école et sera présenté au jury japonais pour représenter l'ENSAPLV. Dans le cas d'une sélection du projet de l'ENSAPLV pour la deuxième phase du concours, il sera alors organisé plusieurs séances de mise au point pour préparer la présentation orale qui aura lieu à Tokyo.

MODE

D'ÉVALUATION

30% contrôle continu, 70% rendu final

TRAVAUX

REQUIS

Ce module intensif se déroulera de novembre 2015 à avril 2016. Le workshop sera organisé durant les vacances de février. Calendrier :

1/ Fin novembre : présentation du thème du concours dans l'amphithéâtre de l'école.

2/ Décembre : Analyse du site et rendu des esquisses. Sélection des meilleurs projets.

3/ De janvier aux vacances de février : Mise au point hebdomadaire des projets en groupe de 5 max. séjour au Japon.

3/ Vacances de février : Workshop intensif d'une semaine avec des intervenants extérieurs (structures bois, matériaux biosourcés, gestion de l'énergie, gestion de l'eau,...). Évaluation et sélection du projet qui sera présenté à Tokyo

4/ Mars : Finalisation du rendu

Si sélection du projet en final :

5/ Avril : Mise au point hebdomadaire pour préparer la présentation orale et les éléments graphiques pour le diaporama Langues du cours et de communication: français-anglais

Code : **MIP933**

Enseignants : A. TUFANO

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT PREDICTIVE STUDIO 24H

OBJECTIFS

Cet atelier propose de créer un espace d'expérimentation (sur une courte durée) qui serve aussi de laboratoire d'observation des pratiques de recherche par le projet. Au sein de cet espace, il y aura un premier moment de réflexion autour d'une anthropologie du futur qui questionne la manière de vivre d'un double de l'architecte et du designer, son avatar. Dans un second temps, le groupe d'étudiants définira les scénarios et les lieux où se déroulent les 24h, avec une attention particulière aux objets créés, des objets capteurs qui mettent en évidence les seuils à surmonter dans l'espace dédoublé de l'avatar. Une fois le choix ait, dans une troisième phase on pourra réaliser des objets « dans le temps immédiat de leur usage » en s'appuyant sur les partenariats heSam.

Cet enseignement s'inscrit dans deux programmes de recherche et pédagogie au sein d'heSam

Université : Avatar (Dicen-Cnam/Ensci) et Promesses du projet (HT2S-Cnam/ gerphau-ensaplV/Centre Michel Serres)

CONTENU

Le thème de cette expérimentation se centre sur les modifications produites sur les pratiques des designers et des architectes par des outils informatiques nouveaux, notamment les capteurs. Les retombées portent d'une part sur la relation avec les objets technologiques, mais aussi la signification de ces objets lorsqu'ils rentrent dans le quotidien et les modifications anthropo-philoso-sémio-sociologiques que cela pourrait comporter. En s'appuyant sur le travail préalable conduit sur les capteurs (travail qui sera présenté en introduction du ws) et, en s'ouvrant à la notion d'avatar (ou les corps, les espaces et les objets dédoublés grâce aux technologies), les cours et le workshop de ce programme pédagogique questionnent la mutation de la société vers une forme d'anticipation.

En imaginant la multiplication et prolifération –par ailleurs déjà en cours- de capteurs à toutes les échelles (des informations satellitaires à celles qui portent sur notre organisme), dans le PREDICTIVE STUDIO 24H on imaginera les 24h de l'avatar d'un professionnel de l'architecture et du design dans un futur proche (2050). Un aspect particulièrement innovant pourrait être avancé par le questionnement sur les espaces du futur et notamment les interactions d'un avatar dans un espace virtuel. Pour accéder aux environnements informatiques en image 3D temps réel, la projection de soi se réalise très souvent à travers un avatar numérique piloté par un utilisateur, or l'immersion du corps du concepteur dans cet environnement qu'on imaginera comme réel permettra d'élargir les questions ouvertes par les avatars en termes de conception, de pédagogie active et de remédiation corporelle d'une manière rétrospective et en termes cognitifs, créatifs et émotionnels.

MODE D'ÉVALUATION

Proposer aux étudiants un travail contributif à modalités multiples : exposés, projets de design, invitation de chercheurs, designers et architectes, observations sur les évolutions de la ville et du corps

« sous capteurs » ; le consortium pédagogique (ensaplV-cnam-ensci) aidera à acquérir les bases pour proposer un scénario d'action dont certaines pièces seront réalisés au FabLab.

1 demi journée de conférence introductive (10h-13h)

1 demi journée de présentation des projets 15h-20h

Pour le reste, workshop intensif 4 jours de 9h à 20h

TRAVAUX REQUIS

Cours et workshop intensifs sur une semaine.

langue du cours: français

langues de communication: français/anglais

Equipe enseignante: Armand BEHAR (ensci) Anne DUBOS (ensci) Marion ROUSSEL (gerphau) + 3 intervenants ponctuels CNAM

Code : **MIP935**

Enseignants : A. DE BIASE, P. ZANINI

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT
OBSERVATOIRE DU GRAND PARIS :
OU COMMENT SUIVRE LA TRANSFORMATION DE LA MÉTROPOLE.

OBJECTIFS

Le projet pédagogique se propose d'explorer la notion de projection à la grande échelle temporelle de la région parisienne. Il seront expérimentées des méthodes interdisciplinaires pour comprendre comment pouvoir se projeter à 150 ans, en 2165, et le sens que ce saut temporel porte et engendre dans la constitution d'un Grand Paris durable.

Acquis recommandés: connaissances et intérêt pour la cartographie, production des images, bonne connaissance de Indesign, illustrator, photoshop

CONTENU

A l'heure où le Grand Paris place la capitale sous le signe de la prospective, revenir sur les multiples rêves d'avenir qui l'ont traversée peut s'avérer nécessaire pour comprendre les projections d'aujourd'hui. La ville ne cesse de se projeter. Mais encore faudra-t-il bien distinguer le projet de la projection. Tandis que le projet, commun en architecture et urbanisme, attache le futur à l'analyse rationnelle du passé et du présent, sans discontinuité, en réduisant le futur à une temporalité courte et expérimentale. La seconde rompt en revanche ces amarres du présent pour faire de la ville future l'écran fantasmagique sur lequel se projettent désirs et craintes. La projection permet d'ouvrir le présent, mais aussi de l'interroger plus radicalement, et est à même, de ce fait, de jouer un rôle décisif.

il s'agira d'apprendre l'intérêt de travailler à la grande échelle temporelle, sur les temps longs, structurant un territoire plutôt que sur la courte période. En effet si les technologies ont aujourd'hui produit un dangereux « raccourcissent du futur » au point de parfois même contracter l'imagination prospective, une espèce d'aveuglement temporel, notre programme propose de travailler sur un horizon plus large capable de décrocher l'idée temporelle de futur installée dans les dernières décennies, post crise pétrolière (1973). Nous proposons de travailler et faire l'expérience de ces différentes échelles de temps, par toute les disciplines, et produire des projections du territoire Grand parisien à 150 ans.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu (analyse) 30%

Rendu final (conception- fabrication) 70%

TRAVAUX REQUIS

Le workshop sera ouvert à tous les étudiants master de la Comue Hesam (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette, Paris 1, CNAM, ENSCI, ENSAM, ENA,...)

Le workshop aura lieu au Palais de Tokyo dans le siège de l'Atelier du Grand Paris.

Le calendrier

- OCTOBRE : lancement de l'appel à participation dans toutes les institutions HESAM
- DÉCEMBRE : Examen des candidatures et élaboration du groupe de participants qui portera un soin particulier à son ouverture et à l'équilibre pluridisciplinaire.
- JANVIER : Séance 1 (1/2 journée 3 semaines avant le workshop) : Réunion de "kick-off" avec tous les étudiants. Introduction aux enjeux du Grand Paris, présentation du processus du workshop et invitation à enrichir le "Mur d'inspiration" (online) en préparation.
- FEVRIER (1ere semaine) workshop expérimental se tiendra durant une semaine intensive où pendant 5 jours consécutifs les étudiants travailleront en équipes.
- MARS : une séance « open-lab » où seront invités un pool de professionnels du Grand Paris (AIGP, SGP) et de la Metropole nouvellement constituée (01/01/2016), susceptibles d'enrichir et valoriser les travaux réalisés par les étudiants tout en leur donnant l'occasion de rencontres privilégiées et susceptibles de les aider dans leur carrière à venir.
- MARS-JUIN : travail sur la publication des résultats dans un ouvrage.

Langue du cours et communication: français

Code : **MIP936**

Enseignants : T. MALIKIAN, D. MAGNAC

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT
CONCEPTION ET RÉALISATION D'OBJETS EN BÉTON UHP MOULÉ

OBJECTIFS

CONTENU

MODE
D'ÉVALUATION

TRAVAUX
REQUIS

Code : **MIP937**

Enseignants : S. NAVA, E. RESTREPO RESTREPO

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT
PENSER, ÉCRIRE L'ARCHITECTURE EN CINÉMA

OBJECTIFS

CONTENU

MODE
D'ÉVALUATION

TRAVAUX
REQUIS